# PLAN D'ACTIONS COMMUNS AUX 2 CONTRATS LOCAUX DE SANTE TERRES DE LORRAINE

2018-2023



# Table des matières

ANNEXE 1 - FICHE ACTION TYPE	3
ANNEXE 2 - SOMMAIRE FICHES ACTIONS	5
ANNEXE 3 - LES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTE 2018 - 2023	8
ANNEXE 4 - LES MISSIONS DU COORDONNATEUR CLS	74
ANNEXE 5 - SYNTHESE DU DIAGNOSTIC REALISE EN 2016	75

# Annexe 1 - fiche action type

		I	ntiluté de l'a	action
L				
Typologie de l'action	☐ Nouvelle action ☐ Ad ☐ Action existante (adapta		érimentale ension)	Action Innovante
Doutour	Structure :			
Porteur	Personne référente			
Axe stratégique du CLS				
Contexte local				
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Cho Axe 2 : Soins de Proxim Axe 3 : Ressources hun Axe 4 : Parcours Choisis Axe 5 : Autonomie et so Axe 6 : Efficience Choisi Axe 7 : Innovation Choisi Organisation de l'offre Co	naines en ssez un é cial Choi issez un e sissez un choisisses	sissez un élé n santé Choi lément. sissez un élé élément. élément.	sissez un élément. ement.
Objectifs spécifiques				
Objectifs opérationnels				
Etapes de mise en œuvre – Description				
Partenaires de l'action				
Public visé	☐ Jeunes enfants (0 à 6 a ☐ Enfants (7 à 11 ans) ☐ Adolescents (12 à 15 ar ☐ Jeunes Adultes (16 à 25 ☐ Adultes (26 à 65 ans) ☐ Personnes âgées (>65 a ☐ Professionnels* ☐ Autre (Précisez) :	ns) 5 ans)	☐ Médica généraliste ☐ Parame ☐ Médico ☐ Social ☐ De la p ☐ De la c	
Territoire d'intervention				
Calendrier prévisionnel				
Financement	Budget global prévisionnel			
rinancement	Financeurs et montants			

	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,) Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions s Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) Efficacité et sécurité			
	tabac, alimentation, activité j	nents favorables à la santé <i>(consommation d'alcool, de physique,)</i> e santé (recours aux soins et à la prévention)	
Déterminants	éducatifs, alimentation)	ors services de santé (logement, loisir, services sociaux et (air, sol, eau, aménagement du territoire)	
de santé visés  Environnement social  ☐ Intégration sociale ☐ Empowerment (autonomisation) ☐ Normes et climat social			
	Contexte économique et p Augmentation des riches Adaptation aux besoins o La santé dans les politiqu politiques)	ses locales	
Conditions socio-économiques  Niveau de revenu Niveau d'éducation			
	☐ Autres :		
	□ OUI □ NON		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Si oui, de quelle nature ?  Participation à l'analyse o Participation à l'organisat Participation à la direction Participation à la gestion Participation à la mobilisa	rion de l'action n des activités prévues (leadership) de l'action	
Principaux	<u>-</u>	Description des éléments du projet et de son déroulement s, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils	
indicateurs d'évaluation retenus		permettent de répondre à certaines interrogations et lectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des rvées ? Y-a-t-il un impact?	
		rs dans chacune des catégories d'indicateurs (processus, node et les outils d'évaluation envisagée	

Afin d'inciter les porteurs de projet à s'intéresser aux déterminants de santé et à l'implication des habitants, ces questions sont systématiquement posées ; il peut arriver que ce ne soit pas rempli : cela signifie simplement que cette question n'a pas forcément été creusée à ce stade mais qu'il sera important de la vérifier dans le temps.

## Annexe 2 - sommaire fiches actions

Le plan d'action concerne les 2 territoires CLS. Il distingue les actions qui pourront être conduites dans une première phase de mise en œuvre (2 à 3 premières années), de celles envisagées dans une seconde phase. Seules les premières font l'objet de fiche actions à ce stade.

Objectifs et actions prévus dans le 2e temps de mise en œuvre des CLS

AXE 1 : LES ADDICTIONS		
Objectifs	Actions	action
Renforcer les attitudes et aptitudes visant à réduire les conduites addictives et conduites à risques, notamment des enfants, adolescents, femmes enceintes	Prévention des addictions chez les jeunes	1.1
Renforcer les connaissances et les compétences des parents sur le repérage et l'orientation des adolescents présentant des conduites addictives		
	Développement et consolidation d'une microstructure au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) d'HAROUE	1.2
Renforcer l'accès aux soins en addictologie	Une offre de proximité en addictologie portée par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du sud Toulois	<u>1.3</u>
	Une coordination pluriprofessionnelle autour de situations individuelles complexes	
Améliorer le repérage précoce des conduites addictives notamment chez les adolescents et faciliter leur orientation	Formations des professionnels au repérage précoce et à l'orientation des conduites addictives	<u>1.4</u>
AXE 2 : LA SANTE MENTALE		N°fiche
Objectifs	Actions	action
	Développement de l'accueil et de points d'écoute jeunes	<u>2.1</u>
Faciliter l'orientation vers une offre adaptée aux problèmes croissants du mal être des	Repérer et orienter : outiller les professionnels en contact avec les jeunes	
jeunes	(Education nationale, mission locale), renforcer les échanges et le suivi des situations entre les différents intervenants	
Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neuro-développementaux	renforcer les échanges et le suivi des	2.2
Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neuro-	renforcer les échanges et le suivi des situations entre les différents intervenants  Autisme et autres troubles neuro-développementaux : détection des premiers signes chez le tout-petit et	2.2 2.3
Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neuro-développementaux	renforcer les échanges et le suivi des situations entre les différents intervenants  Autisme et autres troubles neuro-développementaux : détection des premiers signes chez le tout-petit et promotion de l'inclusion en milieu ordinaire  Prise en charge précoce des enfants	
Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neuro-développementaux  Réduire les délais d'attente et de prise en	renforcer les échanges et le suivi des situations entre les différents intervenants  Autisme et autres troubles neuro- développementaux : détection des premiers signes chez le tout-petit et promotion de l'inclusion en milieu ordinaire  Prise en charge précoce des enfants autistes repérés  Réduction des délais d'attente dans les	2.3

Objectifs	Actions	fiche action
	Développement d'une démarche volontariste de repérage "aller vers"	<u>3.1</u>
Améliorer le repérage et l'orientation des personnes en marge du système de santé (Aller vers)	Médiation en santé : organiser l'interface entre le repérage terrain et l'offre de santé	
(valid) volo)	Chargée des actions de prévention en santé auprès des personnes âgées	<u>3.2</u>
Faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de vulnérabilité notamment en matière de soins et de santé	Développement de la garantie santé sur Terres de Lorraine	<u>3.3</u>
Renforcer les postures relationnelles des professionnels (langage accessible notamment)		
Renforcer l'estime de soi, l'image de soi des	Soutien aux actions existantes favorisant l'estime et l'image de soi	<u>3.4</u>
publics les plus éloignés du soin	Diagnostic pour recueillir la parole des enfants (5 à 10 ans) et de leurs parents sur leur santé et leurs besoins	
AXE 4 : SANTE DE L'ENFANT, DE L'ADOL	ESCENT ET DES JEUNES ADULTES	N° fiche
Objectifs	Actions	action
Développer les connaissances et les compétences des parents	Mise en réseau des acteurs pour promouvoir un bon usage des écrans	<u>4.1</u>
Promouvoir la santé dès la petite enfance	Action santé petite enfance : nutrition et éducation à la santé familiale	<u>4.2</u>
Améliorer la couverture vaccinale des enfants	Vaccination en milieu scolaire	<u>4.3</u>
Favoriser l'accès aux soins et à des actions de prévention pour les jeunes de 16 à 26 ans en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle	Espace Santé Jeunes de la mission locale : lieu d'information, d'orientation et d'accompagnement des besoins de santé	<u>4.4</u>
AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		N° fiche
Objectifs	Actions	action
Favoriser la reprise d'une activité physique adaptée pour les patients ayant une maladie chronique ou un facteur de risques cardiovasculaires	Développement du sport sur prescription médicale : PRESCRI'MOUV	<u>5.1</u>
	Développement du sport bien-être	<u>5.2</u>
	Sport en entreprises	<u>5.3</u>
	Promotion de l'activité physique : l'affaire de tous !	<u>5.4</u>
Développer la pratique de l'activité physique et/ou sportive pour tous dans un objectif de prévention	Développement et valorisation des activités physiques : scolaires et périscolaires	
	Mobilier urbain pour développer l'activité physique des habitants	<u>5.5</u>
	Diversification de l'offre sportive en milieu rural	
Promouvoir une alimentation saine auprès	Promotion de la qualité dans la restauration collective : Jeter moins, manger mieux	<u>5.6</u>
des habitants, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité	« Se nourrir lorsqu'on est pauvre »	<u>5.7</u>
en aca personnes en situation de precante	« Goûter mon territoire! Tous ensemble pour bien manger et bouger »	<u>5.8</u>

AXE 6 : SANTE ET ENVIRONNEMENT		N° fiche
Objectifs	Actions	action
Améliorer le repérage et la coordination des acteurs autour des situations d'habitat	Sensibilisation et mobilisation des collectivités locales sur la lutte contre l'habitat indigne	<u>6.1</u>
indigne et non décent	Lutte contre la précarité énergétique	
Améliorer la connaissance et les savoir-faire des publics sur la qualité de l'air intérieur	Information du grand public sur les enjeux	
	Air intérieur : Soutien des communes pour la mise aux normes des équipements	<u>6.2</u>
	Développement des interventions du conseiller médical en environnement intérieur (CMEI)	<u>6.3</u>
Renforcer la vigilance sur les risques et	Maladie de Lyme, mieux connaître, mieux prévenir	<u>6.4</u>
exploiter les potentiels de la forêt	Bien être : renforcer les liens entre les habitants et leurs forêts	<u>6.5</u>

# Annexe 3 - Les actions du contrat local de santé 2018 - 2023

Action 1.1	Prévention des addictions chez les jeunes		
Typologie de l'action	☐ Action existante (ada	aptation, extension)	
Porteur	Structure :	Communauté de communes Moselle et Madon	
Forteur	Personne référente	Manuel GUTHFREUND	
Axe stratégique du CLS	AXE 1 : LES ADDICTION AXE 4 : SANTE DES E	ONS NFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES	
Contexte local	Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qu'elle anime, la communauté de communes Moselle et Madon coordonne un groupe de professionnels socio-éducatifs du territoire qui œuvrent autour de la jeunesse : le groupe Jeunesse et Prévention.  CPE, infirmières, assistants de service social des deux collèges et du lycée professionnel, conseillers de la Mission Locale, travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités de Neuves-Maisons, cadres de santé du Centre Médico-Psychologiques de Neuves-Maisons, gendarmes de la BPDJ, Equipe Mobile Ados du CPN de Nancy, animateurs ados du territoire et équipe de prévention jeunesse participent activement à ce groupe.  Tous coordonnent leurs actions, articulent leurs prises en charge collectives ou individuelles afin d'être au plus près des besoins et situations individuelles des jeunes et de leurs familles.  Par ailleurs, la communauté de communes Moselle et Madon met en place une équipe de prévention jeunesse composée d'animateurs et d'éducateurs qui vont au-devant des jeunes sur l'espace public afin de repérer les pratiques addictives chez les jeunes. Ils mènent par ailleurs des accueils hebdomadaires en soirée sur 9 communes du territoire qui sont autant de lieux et de temps de rencontre et de dialogue avec les jeunes.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours 8/ renforcer la prévention en situation d'addiction	on des conduites addictives et améliorer le parcours des personnes	
Objectifs spécifiques	Renforcer les attitudes et aptitudes visant à réduire les conduites addictives et conduites à risques, chez les enfants, adolescents, jeunes adultes  Prévenir les consommations ou comportements addictifs chez les pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes du territoire Moselle et Madon		
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Conduire des ar (drogues, alcool</li> <li>Impliquer les jeun</li> <li>Accueillir et écon</li> <li>Relayer les jeun</li> </ul>	npagner les professionnels socio-éducatifs du territoire nimations de prévention ciblées auprès des jeunes du territoire , tabac, écrans) unes dans la réalisation et la diffusion de supports de prévention. uter les jeunes et/ou leur famille. es et leurs familles auprès des professionnels et structures nent (CSAPA, Maison des ados, service addictologie du CHU)	
Etapes de mise en œuvre – Description		de coordination des acteurs, d'accueil, d'écoute, de relai et jeunes qui se déroulent tout au long de l'année.	

Partenaires de l'action	Professionnels de prévention et de soin : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle (BPDJ), ANPAA, ARS, CSAPA, Maison des ados, CHU, Equipe Mobile Ados du CPN, CMP de Neuves-Maisons. Partenaires socio-éducatifs locaux : Maison Départementale des Solidarités de Neuves-Maisons, collège Jacques Callot et collège Jules Ferry de Neuves-Maisons, Lycée Professionnel de La Tournelle de Pont St Vincent, Mission Locale Terres de Lorraine, animateurs jeunesse du territoire.		
Public visé	<ul><li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li><li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</li></ul>		<ul> <li>☑ Professionnels</li> <li>☑ Social</li> <li>☑ De la prévention et de la promotion de la santé</li> <li>☑ De l'éducation/la formation</li> <li>☑ De la culture/Loisirs</li> </ul>
Territoire d'intervention	Les 19 communes du	territoire de N	Moselle et Madon
Calendrier prévisionnel	Actions qui se déroulent toute l'année		
	Budget global prévisionnel 3 000 €		
	Financeurs et montants	FIPD Conseil Départemental CAF	
Financement	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)  Equipe d'animation et de prévention, équipe et matériel pédagogique de la BPDJ  Mode de vie  Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabal alimentation, activité physique,)  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		·
			·
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  - Mise en place de formations des acteurs locaux - Conduite d'actions de prévention à destination des jeunes du territoire Indicateurs de résultat :  - Nombre de professionnels accompagnés et investis - Nombre de jeunes touchés par les actions de prévention - Evolution des discours, des comportements, des consommations.		

Action 1.2	Développement et consolidation d'une microstructure au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) d'HAROUE
------------	---

Typologie de l'action	Nouvelle action     ■		
Porteur	Structure :	Réseau addictions ville hôpital 54 (RAVH 54)	
Forteur	Personne référente		
Axe stratégique du CLS	AXE1 : LES ADDICTIONS		
Contexte et enjeux locaux	Lors de la phase de diagnostic des CLS, les difficultés d'accès aux soins en addictologie ont été pointées par les acteurs du territoire.  Par ailleurs, les patients en situation d'addiction sont majoritairement suivis par les médecins généralistes qui constatent que, pour la part de leur patientèle la plus vulnérable et malgré les orientations préconisées, les patients ne consultent pas ou plus dans les structures spécialisées. Les médecins généralistes ont besoin d'une aide efficiente pour prendre en charge les problèmes médico-psycho-sociaux des patients vulnérables.  La mise en place de microstructure trouve tout son sens dans les territoires isolés qui, par définition sont éloignés des structures de prises en charges (sociales, psychologiques, de		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	soins spécialisés).  Axe 4 : Parcours  8/ renforcer la prévention des conduites addictives et améliorer le parcours des personnes en situation d'addiction  Objectif 8.3 Organiser un maillage territorial efficient de l'offre médico-sociale et sanitaire en addictologie		
Objectifs spécifiques	Renforcer l'accès aux soins en addictologie		
Objectifs opérationnels	Soutenir et assurer la pérennité de la microstructure installée dans la MSP de Haroué		
	Le principe des microstruc cabinet du médecin géné	e au sein de la MSP de Haroué depuis janvier 2018. Etures vise à constituer une équipe pluridisciplinaire au sein du raliste ou d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) tant des conduites addictives nécessitant des soins et qui	
Etapes de mise en œuvre – Description	assure le suivi de ces pa derniers dans le cabinet me Régulièrement, l'équipe de	par le(s) médecin(s), un psychologue et un travailleur social atients. Le psychologue et le travailleur social reçoivent ces édical à des plages horaires hebdomadaires fixes. e professionnels ainsi constituée se réunit en synthèse. Elle patients inclus et oriente l'accompagnement de ces derniers.	
		ue tient à la réunion dans un seul lieu, le cabinet de médecine jusque-là étaient dispersés dans diverses institutions.	
Partenaires de l'action		CSAPA) / CAARUD / services de CHRU : hépato-gastro- ectieuses, addictologie) / pharmacies, structures d'aides	
Public visé	Patients en situation d'addi ne consultent pas dans les	iction pris en charge en cabinet de ville (notamment ceux qui structures spécialisées)	
Territoire d'intervention	Communauté de commune	es Pays du Saintois (Haroué)	
Calendrier prévisionnel	Date de démarrage opérati	ionnelle le 01/01/2018	

Eineneement	Budget global prévisionnel	15 453 € / an		
Financement	Financeurs et montants	ARS		
Déterminants de		Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)		
santé visés	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (prévention consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)			
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ oui ⊠ non			
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<ul> <li>Nombre de patients</li> <li>Nombre de patients psychologique</li> <li>Nombre d'actes médiactivités)</li> <li>Nombre de réunions</li> <li>Satisfaction des médiaction des médiactions de médiacti</li></ul>	urnées effectives d'ouverture inclus dans la microstructure ayant eu recours à la permanence sociale, à la permanence dicaux, psychologiques et sociaux collectés et nature (Fiches		

ACTION 1.3	Une offre de proximité en addictologie portée par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Sud Toulois
------------	---

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action	
Porteur	Structure :	Communauté professionnelle territoriale de santé
	Personne référente	Charlotte Beauregard
Axe stratégique du CLS	AXE1 : LES ADDICTIONS	
Contexte et enjeux locaux	ont été pointées par les act	ostic des CLS, les difficultés d'accès aux soins en addictologie teurs du territoire.  crostructure ou consultations avancées en ruralité visera à
locaux		ées aux réalités géographiques du territoire en matière de
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours 8/ renforcer la prévention des conduites addictives et améliorer le parcours des personnes en situation d'addiction Objectif 8.3 Organiser un maillage territorial efficient de l'offre médico-sociale et sanitaire en addictologie	
Objectifs spécifiques	Renforcer l'accès aux so	ins en addictologie
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Apporter un service de proximité en addictologie sur le bassin de vie « Terres Touloises / Pays de Colombey et du Sud Toulois »</li> <li>Développer le partenariat entre les professionnels sanitaires et sociaux dans la prise en compte des problématiques d'addiction</li> </ul>	
Etapes de mise en œuvre – Description	En préalable, il s'agit d'étudier l'opportunité d'installer une microstructure ou une consultation avancée en addictologie au sein du bassin de vie des communautés de communes Terres Touloises / Pays de Colombey et du Sud Toulois.  L'étude d'opportunité s'appuiera sur :  - un état des besoins précis et un recueil de l'ensemble des informations auprès des structures spécialisées ;  - la mise en place de réunions d'information sur l'intérêt de la démarche auprès des différents professionnels de santé (médecins traitants en cabinets de ville ou MSP), permettant également de présenter les étapes, le financement,  - l'identification de professionnels volontaires pour se lancer dans la création d'une microstructure ou pour développer une consultation avancée  Le principe des microstructures vise à constituer une équipe pluridisciplinaire au sein du cabinet du médecin généraliste ou d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) pour les patients présentant des conduites addictives nécessitant des soins et qui viennent y consulter.  L'équipe ainsi constituée par le(s) médecin(s), un psychologue et un travailleur social assure le suivi de ces patients. Le psychologue et le travailleur social reçoivent ces derniers dans le cabinet médical à des plages horaires hebdomadaires fixes.  Régulièrement, l'équipe de professionnels ainsi constituée se réunit en synthèse. Elle analyse les situations des patients inclus et oriente l'accompagnement de ces derniers.  L'originalité de cette pratique tient à la réunion dans un seul lieu, le cabinet de médecine généraliste, d'intervenants qui jusque-là étaient dispersés dans diverses institutions.  La deuxième solution envisagée consiste à faire intervenir un infirmier provenant d'une équipe de la Maison des addictions sous la forme de consultations avancées au sein d'un cabinet de ville ou d'une MSP du bassin de vie. Il est envisagé dans un premier d'évaluer la possibilité de disposer de « créneaux dédiés aux urgences » auprès de l'antenne située au centre hospitalier de Toul.	

Partenaires de l'action	Réseau addictions ville hôpital 54 (RAVH 54), Maison des addictions (CSAPA) professionnels de santé libéraux de la CPTS	
Public visé	Patients en situation d'addiction pris en charge en cabinet de ville (notamment ceux qui ne consultent pas dans les structures spécialisées)	
Territoire d'intervention	Bassin de vie Terres Touloises / Pays de Colombey et du Sud Toulois	
Calendrier prévisionnel	Lancement des réflexions : 2 <sup>e</sup> semestre 2018 Mise en place prévisionnelle du dispositif choisi : fin 2019	
	Budget global prévisionnel	15 000 € / an pour une microstructure
Pistes de financement	Financeurs et montants	Financement à rechercher Microstructure : ARS et MILDECA Consultation avancée : ARS sous réserve de mesures nouvelles attribuées à l'ARS Grand Est et des priorités régionales arrêtées au rapport d'orientation budgétaire correspondant.
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Déterminants de	Système de soins  ☐ Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,) ☐ Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)	
santé visés	Mode de vie  ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (prévention consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)  ⊠ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  - Nombre de réunions mises en place - Nombre et typologie des participants - Lancement du dispositif choisi - Partenariat développé  Indicateurs de résultat :  - Nombre de professionnels intéressés par la démarche microstructure et/ou consultation avancée - Nombre de professionnels prêts à s'engager dans la mise en place d'une microstructure ou d'une consultation avancée	

Typologie de l'action	⊠ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	Réseau Loraddict CSAPA
	Personne référente	
Axe stratégique du CLS	AXE1 : LES ADDICTIONS	
Contexte et enjeux locaux	Certains professionnels non spécialistes des addictions, rencontrés lors de la phase de diagnostic, ont exprimé des besoins d'information sur les différentes structures spécialisées en matière de prévention et de prise en charge des conduites addictives, ainsi que des difficultés en matière d'accompagnement des personnes pouvant présenter des problématiques d'addiction (alcool ou autres substances psychoactives).	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours  8/ renforcer la prévention des conduites addictives et améliorer le parcours des personnes en situation d'addictions  Objectif 8.6 - Adapter l'enseignement et la formation en addictologie pour faire évoluer les pratiques	
Objectifs spécifiques	Améliorer le repérage précoce des conduites addictives notamment chez les adolescents et faciliter leur orientation	
Objectifs opérationnels	Sensibiliser, former les professionnels à la prévention des addictions, à repérer les personnes concernées et à les accompagner vers le soin Développer les synergies entre l'ensemble des acteurs concernés	
Etapes de mise en œuvre – Description		

### 4. Des manifestations pluriprofessionnelles Il s'agit de proposer des temps d'échanges complémentaires à destination de l'ensemble des acteurs (professionnels, élus, bénévoles) permettant de : Mieux se connaitre Présenter les missions de chaque dispositif. Identifier les aspects spécifiques et les aspects complémentaires en matière de repérage, prise en charge, accompagnement du public, prévention et réduction des risques Ces manifestations pourront s'appuyer sur les campagnes nationales comme le « Moi(s) sans tabac » (en novembre) ou la Journée mondiale de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Fœtale. (le 9 septembre) La maison des addictions organise ponctuellement des temps d'informations sur les dispositifs existants, leurs missions. Cette action permet de faciliter les orientations et les accompagnements des usagers vers ces structures et de consolider, améliorer les pratiques professionnelles en matière d'addictions Réseau LORADDICT **CSAPA** Consultation Jeunes Consommateurs Partenaires de Maison des adolescents l'action **CARRUD** ANPAA 54 ARS Grand Est Représentants des professionnels ciblés par l'action **Professionnels** Médical Médical Public visé □ Paramédical ⊠ Social De l'éducation/la formation **Territoire** Territoire Terres de Lorraine d'intervention Calendrier Action déjà lancée auprès des professionnels de santé Action sur la durée du CLS prévisionnel Budget global prévisionnel ARS Grand Est: RPIB développé par LORADDICT Coût de formation ANPAA : prise en charge dans le cadre du Financeurs et montants Piste de financement droit à la formation par chaque structure concernée ou financement à rechercher Autres ressources Cotisation des adhérents du réseau mobilisables (Matériel, humaine) Mode de vie Déterminants de Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, santé visés alimentation, activité physique, ...) ☐ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) ⊠ oui $\square$ NON Y-a-t-il une démarche participative Si oui, de quelle nature? associant les Participation à l'analyse des besoins citoyens? Participation à l'organisation de l'action Participation à la mobilisation des ressources **Principaux** Indicateurs de processus : indicateurs Type et nombre de communications

### d'évaluation retenus

- Type et nombre de formations
- Nombre de réunions d'échanges
- Nombre et typologie des participants

### Indicateurs de résultat :

- Nombre de personne déclarant avoir acquis des connaissances et des compétences autour des conduites addictives
- Typologie des connaissances et compétences acquises
- Bénéfices perçus par les personnes ayant participé aux actions réalisées, qualité de l'échange, impacts sur leurs pratiques professionnels (questionnaire de satisfaction)

Action 2.1	Développement de l'accueil et de points d'écoute jeunes
Action 2.1	Developpement de l'accuen et de points à écoute jeunes

	□ Action existante (adaptation, extension)		
Porteur	Structure :	Associations, collectivités territoriales (Communauté de communes Moselle et Madon, ville de Toul)	
	Personne référente	Coordonnateur CLS	
Axe stratégique du CLS	AXE 2 : SANTE ME	NTALE	
	Le diagnostic conduit dans la phase amont d'élaboration des CLS a mis en évidence les situations de mal être, de risque de rupture et de conduites dangereuses (alcool, drogue, cyberdépendance, errance) vécues par de nombreux jeunes du territoire.		
	Un accueil inconditionnel, anonyme et gratuit, en proximité et dans un cadre socio-culturel a été perçu comme un moyen d'améliorer l'accès aux dispositifs existants spécialisés en particulier ceux portés par le CMP.		
Contexte et enjeux locaux	La création ou le renforcement de points d'écoute jeune est apparu, de ce point de vue, comme une piste à investir par le territoire. Les projets éducatifs d'animation jeunesse portés par les fédérations d'éducation populaire Contrats d'animation jeunesse territorialisée (CAJT) ou par des collectivités en direct qui maillent une partie du territoire sont aussi des points d'appuis possibles.		
	Le point d'écoute jeune n'a pas pour mission d'accompagner les jeunes dans la durée mais d'être attentif aux besoins des jeunes et d'aider à les orienter vers les organisations et les professionnels susceptibles d'apporter des réponses adaptées.		
Lien avec projet Objectif 6 Améliorer		adolescents :  ion adaptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents r l'offre et le parcours coordonné pour les enfants et adolescents ffrance psychique et/ou des troubles du comportement et assurer le	
	2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale		
Objectifs spécifiques	Faciliter l'orientation vers une offre adaptée aux problèmes croissants du mal être des jeunes Elargir les possibilités de contacts et d'appréhension des situations de mal être des jeunes en offrant une écoute en proximité		
Objectifs opérationnels	Renforcer les points d'écoute jeune existants, en créer de nouveaux		
Etapes de mise en œuvre – Description	Il s'agit d'assurer un bon maillage du territoire permettant de repérer des jeunes en souffrance et de les adresser vers les dispositifs adaptés : Centres médico-psychologiques (CMP), Maison des adolescents, Consultation jeunes consommateurs (CJC), Point Écoute Ados du CMP de Toul,  Étape 1:  - Renforcer l'attractivité des points d'écoute des Relais Familles à Colombey les Belles et à Vézelise  - Développer les dispositifs Accueils jeunes mis en place en Moselle et Madon (animateurs et éducateurs jeunesse qui mènent 30 heures d'accueil jeunes par semaine en soirée répartis sur 9 communes),  - Mise en place de permanences éducatives à destination des jeunes et de leurs familles par la MDS de Neuves-Maisons et l'équipe de prévention jeunesse de la communauté de communes Moselle et Madon deux fois par mois.		

	professionnels  Développer des représentations positives du champ de la psychiatrie et de la santé mentale chez les acteurs locaux (professionnels et ou bénévoles)  Etape 2: proposer la démarche aux CAJT  Etape 3:  Mettre en place un point d'écoute jeunes à Toul  Développement des dispositifs d'accueil et d'écoute en Moselle et Madon grâce à la mise en place du CIAS Etape 4: en complémentarité des points d'écoute jeunes, structurer la mise en place d'une antenne de la maison des adolescents sur Terres de Lorraine en 2019 et renforcer les soutiens réalisés par la MDA auprès des partenaires locaux, établissements scolaires (infirmière, médecin), mission locale,	
Partenaires de l'action	Fédérations d''éduc DDCS, ARS,	cation populaire, CAF, CMP, mission locale, maison des adolescents,
Public visé	<ul><li>☒ Adolescents (12</li><li>☒ Jeunes Adultes</li></ul>	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	Démarrage : 10/2018 2019 : étapes 2,3 et 4	
	Budget global prévisionnel	Estimation globale du fonctionnement de l'antenne MDA : 43 750 EUROS (dont 5 000 € pour la location des locaux si pas de mise à disposition)
Pistes de financement	Financeurs potentiels et montants	Les points accueil écoute jeunes (PAEJ) sont labellisés par la DDCS, la maison des adolescents par l'ARS Les 2 dispositifs sont complémentaires Financeurs mobilisables : collectivité territoriale, conseil départemental, DDCS pour les PAEJ, ARS pour les MDA
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)  ☑ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
Déterminants de santé visés  Conditions de vie  ☐ Accès aux ressources hors services de santé (la éducatifs, alimentation)		ources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et tion)
	Environnement social  ☑ Intégration sociale	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : Indicateurs de résultat :	

Action 2.2 Autisme et autres troubles neuro-développementaux : détection des premiers signes chez le tout-petit et promotion de l'inclusion en milieu ordinaire

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action	
Porteur	Structure :	A définir
	Personne référente	
Axe stratégique du CLS	AXE 2 : SANTE MENTALE	
Contexte et enjeux locaux	L'un des enjeux des politiques publiques est le repérage précoce des troubles du neuro- développement, afin de pouvoir orienter et accompagner au plus tôt les enfants et leurs parents dans leur accès aux soins, dans leurs démarches administratives, et dans leurs demandes d'aides, d'accompagnement et d'aménagement de la scolarisation de l'enfant.	
		aptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents arge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social 2/ accompagner le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans une logique inclusive	
	Objectif commun : Mettre en œuvre un parcours coordonné pour les jeunes enfants présentant des troubles du neuro-développement : repérage, évaluation, prise en charge globale précoces	
Objectifs spécifiques	Améliorer le dépistage et le diagnostic précoce de l'autisme et autres troubles neurodéveloppementaux Renforcer les connaissances et les compétences des professionnels de la petite enfance sur l'accueil et l'accompagner des enfants avec autisme	
Objectifs opérationnels	Mettre en place des temps de sensibilisation au repérage, à l'orientation et l'accompagnement des enfants et des familles	
	destination du personnel de En complément, il est imp professionnels qui, accom	mations sur l'accueil des enfants en situation de handicap à es crèches dans le cadre de la coordination petite enfance. ortant de développer des formations auprès de l'ensemble des pagnant les enfants au quotidien, sont en première ligne pour ne : crèches, mais aussi périscolaire, ATSEM des communautés
Etapes de mise en œuvre – Description	Les objectifs de ces formations visent à présenter :  - les signes précoces de l'autisme - l'orientation des familles vers un réseau de diagnostic - les aménagements possibles dans le cadre d'un accompagnement au quotidien - les outils de repérage / dépistage - les structures et les établissements adaptés Une première phase pilote sera expérimentée sur Moselle et Madon, qui a déjà identifié cette problématique. (accompagnement et formation des professionnels organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs avec le concours de la fédération des Francas de Meurthe-et-Moselle) Ces journées seront aussi l'occasion d'un échange et d'une mise en perspective des projets et des pratiques de chacun.	
	des auxiliaires de vie scol	érimentations sont également à mener pour compléter le temps aire (AVS) insuffisant aujourd'hui pour assurer une bonne prise ints de ce type de handicap.

Partenaires de l'action	Ville CCAS Education nationale professionnels de santé libéraux, paramédicaux, PMI	
Public visé	Professionnels de la petite enfance : structures d'accueil du jeune enfant (garderies et crèches), assistants maternelles, assistants familiaux, périscolaire, ATSEM, AVS	
Territoire d'intervention	Territoire Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	2019/2020	
	Budget global prévisionnel	
Financement	Financeurs et montants	A rechercher
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
Déterminants de santé visés	Mode de vie  ☑ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : Nombre de formations mises en place Nombre et typologie des personnes formées Satisfaction des participants  Indicateurs de résultat : Nombre de professionnels déclarant avoir acquis des connaissances relatives aux troubles neurodéveloppementaux et typologie des connaissances acquises	

Action 2.3	Prise en charge précoce des enfants autistes repérés
------------	--

Typologie de l'action	Nouvelle action		
Porteur	Structure :	SESSAD Vivre avec l'autisme (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)	
	Personne référente	Cyrille CONGRE	
Axe stratégique du CLS	AXE2 : SANTE MENTALE		
Contexte et enjeux locaux	Le parcours d'une personne atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA) est jalonné d'étapes pouvant générer des ruptures (diagnostic tardif et délai de prise en charge très long, fin de scolarisation, passage du cap des 20 ans, fin des études et absence de perspectives d'emploi, accès au logement). L'analyse des besoins fait apparaître une carence de places de SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) sur le territoire Terres de Lorraine.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	<ul> <li>☑ Axe 4 : Parcours</li> <li>1/ faciliter l'organisation adaptés aux besoins de santé des enfants et de adolescents</li> <li>2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale</li> <li>☑ Axe 5 : Autonomie et social</li> <li>2/ accompagner le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap dans une logique inclusive</li> <li>Objectif commun : Mettre en œuvre un parcours coordonné pour les jeunes enfants présentant des troubles du neuro-développement : repérage, évaluation, prise en charge globale précoces</li> </ul>		
Objectifs spécifiques	Réduire les délais de prise en charge des personnes atteintes d'autisme  Améliorer l'accompagnement des personnes atteintes d'autisme (enfants, adultes et leurs familles)  Réduire le nombre de situations complexes, de situations de ruptures ou de situations qui ne sont pas mises en œuvre		
Objectifs opérationnels	Développer des solutions innovantes permettant la coordination de l'accompagnement des personnes TSA selon leurs besoins et à toutes les étapes de leur parcours de vie : le Dispositif d'Accompagnement Personnalisé (DAP)		
Etapes de mise en œuvre – Description	Des moyens supplémentaires sont attribués spécifiquement au pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) pour le territoire Terres de Lorraine. A titre expérimental, les modalités d'interventions seront celles du Dispositif d'Accompagnement Personnalisé (DAP), dispositif de coordination, permettant de désengorger les listes d'attentes des SESSAD et d'éviter les situations de rupture.  Le DAP est conçu comme une plate-forme (Coordinateurs, psychologues et assistantes sociales) qui mobilise les ressources accordées par la MDPH, ses propres ressources, celles des structures existantes et/ou qui fait appel à des partenaires extérieurs, conventionnés et formés aux TSA.  Le DAP propose une réponse individualisée permettant d'instaurer une logique de parcours sans rupture à la personne porteuse de TSA. Il permet d'intervenir dès l'annonce d'un diagnostic et tout au long de la vie.  Elle s'élabore en étroite collaboration avec les usagers, leur famille et des partenaires.		
Partenaires de l'action		Professionnels de santé libéraux, paramédicaux, établissements de santé (principalement les centres médicaux psychologiques du CPN), MDPH	
Public visé	<ul> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> </ul>		

Territoire d'intervention	Le PCPE est prévu pour avoir un rayon d'action de 40 km autour de Nancy avec une antenne dédiée au secteur du Terres de Lorraine à partir de janvier 2019	
Calendrier prévisionnel	Démarrage en janvier 2019 avec, à ce jour, les financements jusqu'au 31 décembre 2019 (pérennisation en cours d'étude)	
	Budget global prévisionnel	131 000 €
Financement	Financeurs et montants	ARS / 131 000 € pour 2019
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
Déterminants de santé visés	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)  ☑ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)	
	Environnement social  ⊠Intégration sociale	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON	
	Indicateurs de processus : Nombre de suivis PCPE-DAP sur le secteur de Toul Partenariat développé avec les acteurs du territoire Terres de Lorraine	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	rincipaux idicateurs de résultat : Nombre d'usagers sortis ou mis en veille du dispositif PCPE/DAP avec solutions viable des solutions proposées	
	Méthode d'évaluation envi L'évaluation se fera à part questionnaire sur la mise en	ir de bilans (intermédiaire et final) qui seront matérialisés par un

Action 2.4	Réduction des délais d'attente dans les CMP notamment pour enfants
------------	--

Typologie de l'action			
	Structure :	Centre Psychothérapique de Nancy (CPN)	
Porteur	Personne référente		
Axe stratégique du CLS	AXE2 : SANTE MENTALE		
Contexte et enjeux locaux	Lors de la phase de diagnostic, l'insuffisance de l'offre santé mentale en ambulatoire a été soulevée.  Le problème de l'accessibilité physique par manque de moyen de transport pour certaines personnes a été pointé. Cette difficulté d'accès du fait de l'éloignement des structures est renforcée par la forte activité des CMP présents localement.  Les délais de rendez-vous et prise en charge aux CMP notamment pour enfant s'expliquent en partie par l'insuffisance de professionnels notamment pédopsychiatres, l'offre reposant sur un nombre restreint de professionnels, fragilisant les réponses.  A souligner l'absence de psychiatre libéral sur l'ensemble du territoire.  Des psychologues libéraux sont installés sur les Communautés de Communes, mais le coût financier des consultations est pointé comme un potentiel frein pour y accéder.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours  2/ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en psychiatrie et santé mentale  Objectif 03.0 - Améliorer l'accès, la fluidité aux soins et l'accompagnement ambulatoire		
Objectifs spécifiques	Réduire les délais d'attente et de prise en charge, notamment en pédopsychiatrie		
Objectifs opérationnels	Créer les conditions permettant l'accès à un professionnel pouvant contribuer à la prise en charge en santé mentale		
Etapes de mise en œuvre – Description	Plusieurs pistes sont identifiées :  - Temps de psychologue supplémentaire par redéploiement de moyen interne notamment pour guidance parentale au CMP de Toul  - Aménager les amplitudes horaires, les jours d'ouverture, réserver des plages de « consultation d'urgence »  - Développer l'utilisation de la télémédecine.  - Diversifier les lieux de consultation des équipes de CMP :  - Valoriser le travail de l'équipe mobile intervenant sur Vezelise / Haroué / Colombey  - Mettre en place des consultations dans certaines maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) de façon à moins stigmatiser le soin psychiatrique et promouvoir la santé mentale  En complément, certaines MSP intègrent une psychologue libérale (MSP de Domgermain, MSP à Haroué)		
Partenaires de l'action	MSP,		
Public visé	Personnes en souffrance psychique notamment les enfants présentant des troubles psychiques légers ou graves ou simplement ayant besoin d'un accompagnement psychologique		
Territoire d'intervention	Territoire Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	(date de démarrage, de fin et durée)		

	Budget global prévisionnel	
Financement	Financeurs et montants	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Déterminants de santé visés	Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON	
Drinoinguy	Indicateurs de processus : Description des éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils employées)	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat : ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y-a-t-il un impact?	
	Méthode d'évaluation envisagée :	

Action 2.5	Agir pour le bien être à l'école

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action ⊠ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	Comité Education Santé Citoyenneté inter degrés– BEF du Toulois Conseils d'écoles, IEN Toul
Porteur	Personne référente	Jean Marc LEGRETARD, Mme LEYGONIE
Axe stratégique du CLS	AXE2 : SANTE MEN	NTALE
		stic des CLS a mis en évidence la montée des situations de mal sements scolaires du second degré.
Contexte et enjeux locaux	Le climat scolaire est aujourd'hui identifié comme un facteur déterminant du bien être des élèves dans leur quotidien scolaire et dans leur vie d'une manière plus générale. D'autres initiatives de développement des compétences psycho-sociales visant à renforcer la capacité à identifier les émotions, à gérer les émotions, à s'exprimer et communiquer gérer son stress sont de plus en plus fréquemment engagées.	
	positives de promoti	C du BEF de Toul est de favoriser des démarches globales et on du bien-être des élèves dans un environnement bienveillant. Le un outil qui encourage l'engagement des élèves.
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours  1/ faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des adolescents  Objectif 1 : Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent  Sous obj. 1.1 Mettre en œuvre, dans les lieux de vie des enfants et des adolescents, un plan d'actions coordonnées visant leur bien-être et leur développement en y incluant le soutien à la parentalité	
- Améliorer le climat scola - Améliorer les conditions comportements favorable et la promotion de la secolaires, primaire communication de la secolaires primaires de la secolaires de la secolaires de la secolaires de la secolaires de la secolaire de		es comportements favorables au bien être des jeunes climat scolaire et le bien-être des élèves s conditions environnementales de la scolarité et promouvoir les ents favorables à la santé des jeunes en développant la prévention tion de la santé dès le plus jeune âge dans les établissements imaire comme secondaire.  La santé et accompagner les élèves dans leur parcours éducatif de l'esprit critique et l'autonomie des élèves face à leur santé.
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Développer des actions citoyennes à travers la construction du parcours citoyen et du parcours santé</li> <li>Favoriser la construction d'une communauté éducative, mettre en place une École qui coopère avec les parents et les partenaires.</li> <li>Développer en partenariat une dynamique globale de promotion et de prévention de la santé pour des cohortes d'élèves sur un même territoire.</li> </ul>	
Des initiatives multiples ont vu le jour au cours des dernières années dan et les lycées du territoire dans le sillage de dispositifs nationaux l'institution ou à l'initiative des établissements : les établissements (coll agissent à travers des actions sur le climat scolaire (dispositif de méd pairs en particulier avec le soutien de l'Aroéven visant à la résolution noi conflits), la gestion des émotions et du stress et l'apprentissage de la fr l'engagement, d'actions éducatives de la vie scolaire, du CVC, du CVL, oréférents de santé (infirmières de l'Education nationale, assistants social pédagogiques.		erritoire dans le sillage de dispositifs nationaux impulsés par tiative des établissements : les établissements (collèges, lycées) des actions sur le climat scolaire (dispositif de médiation par les evec le soutien de l'Aroéven visant à la résolution non violente des des émotions et du stress et l'apprentissage de la fraternité et de lons éducatives de la vie scolaire, du CVC, du CVL, du CESC, des

Sont également développés les programmes suivants : « le jeu des trois figures » (développement de l'empathie, prévention des violences): écoles maternelles et primaires, collèges (6ème), « cet autre que moi » (climat scolaire, prévention de la violence, éducation à la responsabilité sexuelle, prévention des discriminations : collèges (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) « ce je(u) entre nous » : éducation à la responsabilité sexuelle et affective dans un but de prévention des conduites (lycées) Les contrats locaux de santé doivent au minimum mettre en valeur les réponses engagées sur le terrain au sein des établissements. Ils peuvent aussi être un facteur dynamisant aux côtés des initiatives de l'éducation nationale et des acteurs qui interviennent aujourd'hui à ses côtés sur ces questions. Après quelques années de mises en œuvre, le bénéfice de ces différentes actions est capitalisé en vue d'une diffusion et de transferts de bonnes pratiques entre les établissements du BEF de Toul via la médiation et l'animation du CESC inter degrés et des conseils des écoles. Les actions à mener en CESC inter-degrés seront centrées sur une thématique transversale et globale, la santé et le développement durable à l'aide de la problématique transversale et fédératrice de l'« Hygiène de vie » qui s'inscrit dans le parcours éducatif de santé (PES) et le parcours Citoyen de chaque élève. Il s'agira aussi de mieux identifier les actions conduites et le cas échéant les liens inter établissements sur l'est de Terres de Lorraine qui dépend du BEF de Nancy pour susciter une dynamique dans ce domaine sur le CLS Moselle Madon-Saintois. Partenaires de Lycées, collèges, écoles du 1er degré, AOEREVEN l'action ⊠ Enfants (7 à 11 ans) Public visé Adolescents (12 à 15 ans) □ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Territoire couvert par le bassin d'éducation et de formation du Toulois **Territoire** A vérifier pour la partie Sud Est de TDL qui relève du bassin d'éducation et de d'intervention formation de Nancy Lancement: 01 septembre 2018 Phasage: définition du plan d'actions par le CoPil CESC inter-degrés le 15 mai 2018 à Colombev. Les actions pédagogiques et éducatives en inter-degrés seront menées de manière concertée : au sein de chaque établissement notamment par le biais des CESC au sein de temps de rencontres et d'échanges pour tout le bassin Calendrier (conférences, animations, journées ou semaines à thèmes) prévisionnel Présentation du plan annuel d'actions à la première réunion CESC-BEF 2018-Interventions des enseignants, des personnels des EPLE et des partenaires au sein des écoles, des collèges et des lycées, à l'Arsenal de Toul. -Suivi et évaluation des actions par le CoPil Bilans des actions lors de la dernière réunion du CESC-BEF Restitution prévue le 27 - 28 mai 2019 à l'Arsenal de Toul Budget global prévisionnel Actions mises en place grâce au financement partenarial avec Financeurs et l'ARS, le Conseil départemental (subventions annuelles) et sur les montants fonds propres des établissements. **Financement** Humains: Les enseignants et les personnels des premiers et seconds degrés - équipes de direction des EPLE - IEN - CPE, Autres ressources Médecin et Infirmières de L'Éducation nationale, assistantes mobilisables (Matériel, humaine) sociales – professeurs documentalistes – parents d'élèves – Psychologues de l'Éducation nationale, membres du CESC...

	Mode de vie
	<ul> <li>☒ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)</li> <li>☒ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</li> </ul>
Déterminants de santé visés	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)
	Environnement social  ⊠ Empowerment (autonomisation)  ⊠ Normes et climat social
	Conditions socio-économiques  ☑ Niveau d'éducation
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI : les parents, les partenaires sont associés de près et de loin aux actions menées
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus:  Nombre d'actions menées et de classes participantes, d'intervenants.  Taux de participation des parents aux différentes réunions  Mise en place concrète du Parcours éducatif de Santé  Amélioration du climat scolaire  Implication des chefs d'établissements et de leurs personnels, du groupe projet et des référents, les partenariats externes de l'Éducation nationale (ARS, Conseil départemental, associations,)  Indicateurs de résultat:  Sur les acquis des élèves: plus de lien entre les acquis et plus de sens donné aux apprentissages meilleure progression des acquis.  Sur les pratiques des enseignants: Impacts sur les partenariats avec les familles, les différents partenaires et inter-degrés, dynamisation du travail d'équipe  Sur le leadership et les relations professionnelles: Développement des pratiques collaboratives et du travail en équipe notamment 1er et 2nd degré  Sur l'école / l'établissement: Amélioration du climat scolaire. Dynamisation du CESC inter-degrés  Plus généralement, sur l'environnement: Renforcement du réseau. Développement du principe de coéducation écoles/familles et renforcement des liens établis avec les différents partenaires  Méthode d'évaluation envisagée:  Tableaux de bord par action avec évaluation des indicateurs opérationnels.  Evaluations internes des actions: questionnaires aux parents, aux enseignants et aux enfants.  Evaluations en lien avec l'acquisition des compétences du socle commun Liens éventuels avec la Recherche
	<ul> <li>Fiche Expérithèque à venir « CESC – Inter-degrés expérimental BEF de Toul</li> <li>Climat scolaire, site CANOPE • Guides : « Agir sur le climat scolaire à l'école primaire» et « Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée »</li> </ul>

Action 3.1	Développement d'une démarche volontariste de repérage « aller vers »  « Rompre l'isolement des personnes âgées »
------------	--

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action	
	Structure :	CCAS/pôle actions gérontologiques de la ville de Toul
Porteur	Personne référente	Sandrine Rey-Villaumé
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	L'isolement social des personnes ayant des relations durablement insuffisantes, crée une situation de souffrance et de danger avec un impact certain sur la santé des personnes.  Le projet consiste à mettre en place une démarche proactive auprès de ces personnes âgées pour leur proposer des activités et des loisirs en groupe de 5 personnes et ainsi favoriser la création de liens, et dans le même temps faire un point de la situation de chacun et si besoin les accompagner dans les démarches et ainsi faciliter l'accès aux droits et aux services sociaux.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social  Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées Les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, présidée par le Conseil départemental et vice-présidée par l'Agence régionale de santé, ont pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.	
Objectifs spécifiques	Améliorer le repérage et l'orientation des personnes en marge du système de santé Permettre aux personnes âgées de conserver un certain degré d'autonomie Soulager les aidants Favoriser l'accès aux droits et aux services sociaux	
Objectifs opérationnels	Mettre en place un accompagnement auprès de 30 personnes âgées repérées comme fragiles en 2018 Mettre en place un accompagnement auprès de 30 personnes âgées repérées comme fragiles en 2019	
Etapes de mise en œuvre – Description	Identifier les personnes à cibler au travers de différentes sources de données Mettre en place une démarche proactive Proposer des activités et des loisirs par groupe de 5 personnes visant à créer des liens, retrouver le goût de sortir de son domicile, reprendre confiance en soi.  Identifier les difficultés d'accès aux droits et services sociaux et accompagner Etudier les possibilités de démultiplication de la démarche sur l'ensemble du territoire	
Partenaires de l'action	Réseau gérontologique RESAPEG, service PAPH du Conseil départemental, ADMR, ADAPA, Croix Rouge	
Public visé	Personnes âgées (>65 ans)	
Territoire d'intervention	Ville de Toul	
Calendrier prévisionnel	Démarrage 09/2018, poursuite en 2019 et plus en fonction de l'évaluation	
Dieto de financia	Budget global prévisionnel 24 000 euros	
Piste de financement	Financeurs et montants	Conférence des financeurs

	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Travailleur social de la ville de Toul	
	Mode de vie  ⊠Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)  ⊠ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
Déterminants de santé visés	Conditions de vie  ⊠ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)		
	Environnement social  ⊠Intégration sociale		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : cible des personnes âgées à risque d'isolement, travailleur social, véhicule, catalogue d'activités et de loisirs Nombre de personnes âgées accompagnées/ nombre prévu Nombre d'aidants accompagnés Nombre de visites à domicile Nombre de sessions réalisées dans l'année, Indicateurs de résultat : nombre de personnes ayant créé des liens durables : sortie de l'isolement social et relationnel  Méthode d'évaluation envisagée : tableau de bord quantitatif complété par une évaluation qualitative (entretiens semi directifs)		

Action 3.2	Chargé des actions de prévention en santé auprès des personnes âgées

Typologie de l'action	⊠ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	GIP grandir et vieillir en pays de Colombey et du Sud Toulois
	Personne référente	Claire-Marie Le Monnier
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PRE	VENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »
Contexte et enjeux locaux	11313 habitants, 2311 habit Enjeu local : concourir au m	é de communes de Colombey et du Sud Toulois tants âgés de plus de 60 ans- milieu rural aintien de l'autonomie des personnes âgées et leur r le territoire malgré l'évolution de leur dépendance.
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées Financements soutenus dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées	
Objectifs spécifiques	Améliorer le repérage et l'orientation des personnes âgées en marge du système de santé (aller vers)  Diminuer les facteurs de risque d'entrée ou d'aggravation de la dépendance chez les habitants de la communauté de communes âgées de plus de 60 ans Renforcer l'interconnaissance des acteurs gravitant autour de la personne âgée	
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Mettre en place des actions de lutte contre l'isolement et pour la reprise d'activités signifiantes.</li> <li>Mettre en place des actions de prévention individuelles et collectives auprès des personnes âgées</li> <li>Proposer des conseils en matière d'aménagement de l'environnement, d'adaptation et sécurisation du logement.</li> </ul>	
Etapes de mise en œuvre – Description	Les personnes âgées n'anticipent pas les difficultés liées au grand âge et auraient même plutôt tendance à s'isoler quand elles apparaissent.  Le poste de chargé de prévention en santé auprès des personnes âgées a pour objectif d'agir en amont de l'installation de la dépendance en essayant de toucher de plus en plus de personnes qui ne sont pas encore fragiles pour qu'elles aient le temps et les moyens d'anticiper les difficultés liées à l'âge.  Il fonctionne en complémentarité et de façon coordonnée avec les dispositifs existants sans se substituer à eux (réseau, l'équipe spécialisé Alzheimer, le service personnes âgées/personnes handicapées du conseil départemental,)  L'objectif est de donner des conseils suite à un bilan ergothérapique, de détecter la diminution ou l'arrêt d'activités signifiantes, d'identifier les éléments pouvant faire obstacle ou faciliter la réalisation des activités signifiantes, de rechercher l'adhésion de	
Doutou circo do	la personne à ce qui est proposé afin qu'elle soit actrice de son projet et ce en collaboration avec les autres intervenants.  Communauté de communes, acteurs professionnels et associatifs du territoire	
Partenaires de l'action	(médicaux, paramédicaux, sociaux, relais famille, assistantes sociales, réseau gérontologique, maires, CCAS, associations d'aînés)	
Public visé	Personnes âgées de plus d	e 60 ans vivant à domicile
Territoire d'intervention	Communauté de communes du Pays de Colombey-Les-Belles et du Sud Toulois  Le projet est développé depuis 2012; il s'inscrit dans le projet gérontologique du territoire et dans la plateforme de services proposés à la population âgée de plus de 60 ans.	
Calendrier prévisionnel		

	Budget global prévisionnel	<ul> <li>2018: 53 913 €</li> <li>2019: 53 313 €</li> <li>2020: 53 810 €</li> </ul>	
Financement	Financeurs et montants	ARS de 2018 à 2020 « financement non reconductible d'une durée maximum de trois ans » :  • 2018 : 48 913 €  • 2019 : 49 313 €  • 2020 : 49 810 €  Années suivantes : réflexion à engager pour pérenniser le poste en s'appuyant sur d'autres financeurs  Communauté de communes : 2 500 € par an sur 3 ans	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Participation du GIP (location bureau + participation au poste de directrice) : 1 500 € par an sur 3 ans	
	·)	nents favorables à la santé (alimentation, activité physique,	
Déterminants de santé visés	<ul> <li>✓ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)</li> <li>Conditions de vie</li> <li>✓ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)</li> </ul>		
	Environnement social  ☑ Intégration sociale ☑ Empowerment (autonomisation)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<ul> <li>☑ OUI</li> <li>☑ NON</li> <li>Si oui, de quelle nature ?</li> <li>☑ Participation à l'analyse des besoins (organisation de rencontres avec les habitants pour recueillir leurs demandes et besoins)</li> <li>☑ Implication des habitants dans la réalisation de l'action (pour chaque action collective, des habitants sont sollicités pour la communication, l'organisation de la salle, le transport des personnes, etc)</li> <li>☑ Participation à la mobilisation des ressources (recherche avec les habitants d'intervenants pour les groupes de parole)</li> </ul>		
	prévues/réalisées - Nombre d'aménagement	d'actions de prévention individuelles et collectives proposé / réalisé ionnels et associations : origine et motif des demandes	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<ul><li>Nombre de personnes ay</li><li>Nombre de personnes ay</li><li>Niveau de satisfaction de</li></ul>	yant repris une activité physique yant repris une activité de lien social yant effectué les aménagements proposés es participants aux actions collectives nces et changement de comportement des participants aux tres services effectué.	
	etc) et du niveau d'atte	bleau Excel de chaque demande (origine, motif, état civil, einte des objectifs fixés dans le plan d'action personnalisé. on du niveau de connaissance et de compétence T0/T1 des collectives	

Action 3.3 Développement de la garantie santé sur Terres de Lorraine
--

Typologie de l'action	Action existante (adaptation, extension)		
Doutous	Structure :	AD2S	
Porteur	Personne référente	Brigitte CASUCCI, présidente	
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »		
Contexte et enjeux locaux	Les Etats Généraux de la Santé conduits sur Terres de Lorraine de décembre 2016 à juin 2018 ont mis en évidence une volonté partagée d'agir spécifiquement en direction des personnes qui accèdent difficilement ou qui n'accèdent pas à l'offre de soins. Les facteurs identifiés sont multiples : non accès aux droits, refus de soin, insuffisance des prises en charge, éloignement géographique.  Alors que les formes de précarité sont de plus en plus diverses et que le non recours aux droits atteint des niveaux très importants (30% des personnes éligibles à la CMUC et 55% des personnes éligibles à l'ACS). Par ailleurs, certaines personnes dépassent de peu les plafonds d'accessibilité à la CMU et à l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé) et de fait, ne bénéficient pas des droits qui en découlent.  Dans ce contexte, étendre la couverture mutuelle des habitants qui connaissent la précarité apparait comme un enjeu majeur.  Deux directions sont à emprunter :  - l'amélioration du recours aux dispositifs de protection en place  - le déploiement de garanties santés complémentaires pour faire face aux effets de seuils (plafonds de revenus) et rendre plus accessibles financièrement des couvertures santé complémentaires devenues inaccessibles à certains ménages.  L'association Accès aux Droits Santé Solidarité (AD2S) agit pour favoriser l'accès en Lorraine des personnes en difficulté à une mutuelle santé. Elle inscrit son action dans la suite de celle de la Mutuelle Réseau portée par la FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est (anciennement FNARS Lorraine). Pour répondre aux difficultés d'accès à une complémentaire santé en raison des effets de seuils de revenus elle a créé la Garantie Santé AD2S.		
	Simultanément, la CAF de Meurthe et Moselle et le Conseil départemental de Meurthe et Moselle animent une démarche territoriale qui vise à renforcer l'accès aux droits des personnes.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social 3/ faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS) Objectif 1 : Faciliter l'accès aux droits et à l'entrée dans un parcours de santé, en partenariat avec l'Assurance maladie		
Objectifs spécifiques	Faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment en matière de soins et de santé  Rendre accessible l'offre complémentaire santé aux personnes en difficultés (travailleurs pauvres, jeunes, familles, bénéficiaires de pensions, de petites retraites), par la négociation et le suivi d'un contrat collectif avec des mutuelles de santé  Développer les compétences des professionnels de l'accompagnement social dans l'accompagnement des publics.  Etre un lieu d'expérimentation pour des actions nouvelles		
Objectifs opérationnels	Déployer la garantie santé AD2S sur Terres de Lorraine Mettre en place des laboratoires (Lab's AD2S) à destination des professionnels et des bénévoles : veille législative et réglementaire, actions d'information et d'échanges de pratique pour développer les connaissances et les compétences dans		

	l'accompagnement et la démarche de santé des publics.		
Etapes de mise en œuvre – Description	Diffusion d'une complémentaire santé à faible coût à destination des ménages à faibles revenus non éligibles à la CMU-C et à l'ACS et amélioration du recours au droit commun (CMU, aide complémentaire santé) par la mobilisation et la formation des professionnels de l'accompagnement social et des bénévoles  Etape 1 Information et formation sur la Garantie Santé AD2S auprès des structures d'accompagnement social  Etape 2 Accompagnement du public en situation de vulnérabilité par les structures d'accompagnement social (étude des droits)		
Partenaires de l'action	ARS (Agence Régionale de Santé), Région Grand Est , Conseil Départemental 54, Métropole du Grand Nancy, Mission locale, UDCCAS, CCAS, CD 54, CAF, CPAM, structures associatives, caritatives, collectivités territoriales,		
Public visé	Public en situation de Associations en cont	e précarité act avec les publics en situation de précarité, C.C.A.S	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Date de démarrage : 4ème Trimestre 2018 ou 1 <sup>er</sup> trimestre 2019		
	Budget global prévisionnel	118 134 €	
Financement	Financeurs et montants	<ul> <li>- Agence Régionale de Santé (ARS)</li> <li>- Région Grand Est</li> <li>- Métropole du Grand Nancy et CGET</li> <li>- Conseil Départemental 54</li> <li>- Conseil Départemental 88</li> </ul>	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	1 ETP Chargée de mission	
	Mode de vie ⊠ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
Déterminants de	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
santé visés	Environnement social  Intégration sociale		
	Conditions socio-économiques  ☑ Niveau de revenu		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  - Nombre de partenaires adhérents à l'association AD2S - Nombre de Lab's présentant la Garantie Santé AD2S aux accompagnants sociaux		
	Indicateurs de résul - Nombre de l'accompagn	bénéficiaires de la Garantie Santé AD2S et qualité de	

Typologie de l'action	☑ Action existante (adaptation, extension)	
Donton	Structure :	Indiqué pour chaque action
Porteur	Personne référente	
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	Les personnes confrontées à une pathologie particulière, ou leurs proches ont souvent besoin de partager et d'échanger au sujet de leur maladie et des inconvénients connexes engendrés, avec d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés. Ces échanges permettent de rechercher ensemble des stratégies de résilience et d'adaptation, ayant un impact réel sur la santé, la consommation de médicaments et d'actes de soins.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social  3/ faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS)  Objectif 3 Construire un cadre méthodologique pour développer les actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics en difficulté	
Objectifs spécifiques	Renforcer l'estime de soi	, l'image de soi des publics les plus éloignés du soin
Objectifs opérationnels	Développer et soutenir les actions existantes favorisant l'estime et l'image de soi	
Etapes de mise en œuvre – Description	Développer et soutenir les actions existantes favorisant l'estime et l'image de soi  Etape 1 : consolider et promouvoir les lieux de rencontres et de convivialité (groupes d'échanges, de paroles entre habitants), les espaces communautaires, les faire connaître auprès des usagers mais aussi des professionnels et bénévoles.  Les multiples activités proposées participent à la valorisation de l'estime de soi et l'image de soi des publics accueillis : activités manuelles, culturelles, activités physiques,  Des leviers : participation libre, entraide, transport solidaire au sud de Terres de Lorraine  Des freins : mobilisation des bénéficiaires  - Deux GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) sont implantés sur le territoire Terres de Lorraine sur Toul et Chaligny  Le GEM est un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert pour des personnes adultes en situation de handicap psychique. Il a pour but de favoriser l'inclusion des personnes vers le milieu dit ordinaire, vers la cité et participe au mieux-être de chacun  - D'autres groupes de paroles existent sur le territoire permettant un repérage, des informations et échanges avec les personnes accueillies  - Ateliers développées par Relais familles de Vézelise (SEL, jardins partagés, Repair café en projet.)  - « Action un temps pour soi avec les autres », depuis 2002 par la Communauté de Communes de Colombey et gérée par Familles Rurales  - Actions développées par la CC Moselle et Madon ou par la commune de Toul  Etape 2 : organiser un maillage des lieux de rencontre :  - Permettre les échanges de pratique, d'expérience, l'interconnaissance  - Elargir à d'autres acteurs : mettre en relation les personnes-relais (professionnels, bénévoles,)	

	<ul> <li>Utiliser les dispositifs existants pour permettre le déplacement du public et faciliter l'accès à ces lieux de rencontre : Covoiturage, mobilité solidaire</li> <li>Développer les interventions de proximité (rencontre des publics dans la rue, etc.) pour capter les publics hors dispositifs : réflexions à mener</li> <li>Etape 4 : Valoriser les initiatives du public par des temps forts</li> </ul>		
Partenaires de l'action			
Public visé	Personnes en situation de v	ulnérabilité	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Démarrage en 2019		
	Budget global prévisionnel		
Pistes de financement	Financeurs et montants	Les 2 GEM sont financés par l'ARS Autres : collectivités locales, CD,	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
Déterminants de santé visés	Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)		
	Mode de vie  ☑ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
	Environnement social  ☑ Intégration sociale ☑ Empowerment (autonom	isation)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<ul> <li>☑ OUI pour les GEM</li> <li>Si oui, de quelle nature ?</li> <li>☑ Participation à l'organisation de l'action</li> <li>☑ Participation à la direction des activités prévues (leadership)</li> <li>☑ Participation à la gestion de l'action</li> <li>☑ Participation à la mobilisation des ressources</li> </ul>		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : Description des éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils employées) Indicateurs de résultat : ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y-a-t-il un impact? Méthode d'évaluation envisagée :		

Action 4.1	Mise en réseau des acteurs pour promouvoir un bon usage des écrans

Typologie de l'action	⊠ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	groupe d'appui et d'observation animé par le coordonnateur CLS
	Personne référente	Coordonnateur CLS
Axe stratégique du CLS	AXE4 : SANTE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES JEUNES ADULTES	
Contexte et enjeux locaux	Smartphone, tablette, ordinateur, télévision, les jeunes passent de plus en plus de temps devant les écrans.  Les motifs d'inquiétude chez les experts de la santé publique et les parents sanitaire sont bien connus :  - Augmentation de la sédentarité et incidences sur le surpoids et l'obésité - Entrave de la qualité du sommeil liée à l'exposition à la lumière bleue des écrans - Difficultés de concentration, incidence sur le contrôle des émotions et le comportement tout particulièrement pour les enfants de moins de 5 ans.  Renforcer les connaissances et les compétences des parents pour un bon usage des écrans apparait nécessaire en particulier en direction des parents qui manquent de repères.  Il s'agit d'un chantier très important à ouvrir à l'échelle territoriale en prenant appui sur les initiatives existantes et à venir.  Dans les travaux préparatoires, les contributeurs ont insisté sur l'importance d'adopter une attitude positive pour faciliter la réception des messages.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours  1/ faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des adolescents  Objectif 01.1 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent : Mettre en œuvre, dans les lieux de vie des enfants et des adolescents, un plan d'actions coordonnées visant leur bien-être et leur développement	
Objectifs spécifiques	Développer les connaissances et les compétences des parents Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire dans les actions de prévention Accompagner les parents et les enfants en vue d'un bon usage des écrans	
Objectifs opérationnels	Mettre en place et animer un groupe d'appui et d'observation composé des acteurs locaux impliqués dans la thématique Se doter de cadres de références et d'outils en vue d'améliorer les actions de sensibilisation Accompagner la mise en place d'actions par les acteurs parties prenantes	
Etapes de mise en œuvre – Description	Etape 1: mise en place un groupe d'appui et d'observation composé des acteurs d'un large champ de l'éducation en s'appuyant notamment sur les réseaux de partenaires impliqués dans l'organisation des semaines d'information en santé mentale (SISM). Un groupe sur Terres Touloises et Pays de Colombey, un second groupe sur Moselle et Madon.  Etape 2:  - mise en place d'actions communes (consultation d'experts dans le cadre de séances d'information, de formations) et partage de l'impact et des recommandations;  - Organisation d'une conférence-échange tout public sur « apprivoiser les écrans et grandir » avec Olivier DURIS, psychologue clinicien au 1er	

	semestre 2019(CCMM) Organisation d'une formation en direction des bénévoles et professionnels de la petite enfance, animée par Olivier DURIS et la Souris grise sur l'utilisation des écrans et quel accompagnement par l'adulte(CCMM)			
Partenaires de l'action	Professionnels de santé (orthophonistes,), CSAPA, Fédérations d'éducation populaire, Education nationale, communautés de communes, CAF, parents d'élèves, DDCS, PMI			
Public visé	<ul> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> <li>☑ Professionnels*</li> <li>* Préciser si professionnels :</li> <li>☑ Social</li> <li>☑ De l'éducation/la formation</li> <li>☑ De la culture/Loisirs</li> </ul>		<ul><li>Social</li><li>De l'éducation/la formation</li></ul>	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine			
Calendrier prévisionnel	Démarrage 4 <sup>ème</sup> trii	mestre 2018		
	Budget global prévisionnel			
Piste de financement	Financeurs et montants	CAF, DDCS		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Experts du bon usage des écrans		
	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)			
Déterminants de santé visés	Environnement social  Empowerment (autonomisation)			
	Conditions socio-économiques  ☑ Niveau d'éducation			
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI			
Principaux indicateurs indicateurs  Indicateurs de processus :  Mise en place d'un ou deux groupes d'appuis et d'observation  Nombres d'actions de réflexion, de débat, d'information et de sensibilisa à l'usage des écrans				
d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat :  Méthode d'évaluation envisagée :			

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action		
Porteur	Structure :	MSA Lorraine	
Porteur	Personne référente	Gladys CAPPELLA	
Axe stratégique du CLS	AXE4 : SANTE DE L'ENFA	ANT, DE L'ADOLESCENT ET DES JEUNES ADULTES	
Contexte et enjeux locaux	installées avant l'âge de 6 de sa famille peut donc av	e clé car on sait que les inégalités de santé sont déjà ans. Une action menée précocement auprès de l'enfant et voir un effet positif majeur, en particulier si elle permet aux ce en leur capacité à accompagner leur enfant.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 02.1 - Promouvoir	une alimentation saine et une activité physique régulière	
Objectifs spécifiques	Promouvoir la santé dès la petite enfance Renforcer les connaissances des adultes sur l'alimentation du jeune enfant en accord avec les différents objectifs du Programme National Nutrition Santé Renforcer les connaissances et compétences des parents d'enfants de 0 à 3 ans sur la gestion des problèmes de santé courants et de situations d'urgences		
Objectifs opérationnels	Proposer des ateliers d'information et d'éducation nutritionnelle animés par une diététicienne en direction des parents et professionnels de la petite- enfance (assistantes maternelles)  Mettre place des modules « Puériculture et pédiatrie » dispense des enseignements quant aux soins des nouveau-nés et enfants.		
Etapes de mise en œuvre – Description	Le programme compte 3 séances de sensibilisation sur l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants (de 0 à 3 ans). D'une durée de 1h30, les ateliers sont animés par une diététicienne sur les thèmes suivants :  - « La diversification alimentaire »  - « Mieux se repérer pour mieux consommer »  - « Mieux se repérer pour mieux consommer »  - « Astuces pour bien manger au quotidien en famille ».  Les ateliers se déroulent dans des structures relais tels que des crèches, microcrèches, relais d'assistantes maternelles Ils s'adressent en plus des parents aux professionnels de santé de la petite enfance.  Dans un second temps, les ateliers pourront être complétés par le module « Puériculture et pédiatrie » du programme « Education à la santé familiale» (ESF). Ce programme constitue une approche de l'aide aux premiers soins et secours, dispensée par des professionnels de santé (médecins, infirmiers, puéricultrices). Elle permet aux familles de faire face à des situations courantes ou parfois d'urgence en développant leurs compétences et confiance propre afin de prendre en charge leur santé quotidienne et celle de leur famille, proches et parfois voisins.  4 modules composent le tronc commun :  - « Santé et famille au quotidien » : Prévenir, gérer et prendre soin de sa famille au quotidien,  - « Traumatismes et agressions extérieures » : Identifier et prendre en charge les traumatismes et agressions occasionnelles (piqûres, brûlures, entorses),  - « Urgences familiales » : Identifier et repérer des situations d'urgence pour protéger, alerter, surveiller et intervenir adéquatement),  - « Situations d'exception » : Etre prêt à réagir dans une situation d'exception (grand froid, canicule).		
Partenaires de	ASEPT Lorraine, Réseau de Diététiciennes, Professionnels de santé formés à l'ESF,		

l'action	Crèches, relais d'assistantes maternelles,		
Public visé	<ul> <li>         ☐ Jeunes enfants (0 à 6 ans)         ☐ Autre (Précisez) : parents         ☐ Professionnels de santé de la petite enfance     </li> </ul>		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	2019		
	Budget global prévisionnel		
Pistes de financement	Financeurs et montants  MSA (FNPEISA) Autres financements à rechercher		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
	Système de soins  ⊠ Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)		
Déterminants de	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)		
santé visés	Environnement social  Empowerment (autonomisation)		
	Contexte économique et politique  ☑ Adaptation aux besoins de la population		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus:  Rédaction d'un document de bilan à la fin de l'année (évaluation globale des ateliers).  Présentation et bilan des ateliers:  - Rappel des objectifs,  - Descriptifs des ateliers,  - Déploiement de l'action (ateliers développés sur chaque territoire / structure).  - Synthèse des bilans des ateliers (taux de satisfaction, attentes).  Est-ce que la planification a été respectée ?  Nombres d'atelier prévus, nombre d'ateliers réalisés.  Nombre de participants estimés, nombre de participants réalisés.  Le cycle d'ateliers a-t-il répondu aux attentes des participants ?  Le pourcentage de personnes satisfaites / très satisfaites.  Le pourcentage de personnes déclarant que l'atelier a répondu à leurs attentes et ayant eu des réponses à leurs questions.  Les ateliers ont-ils favorisé l'accès à l'information et l'acquisition de connaissances ? Ces informations seront-elles utiles ?  Ce que disent les participants des connaissances acquises lors de l'atelier, des informations jugées utiles au quotidien.  Les ateliers ont-ils suscité l'envie / l'intention d'adopter certains comportements et habitudes alimentaires ?  Intention de modifier certains comportements = OUI / NON + exemples de changements de comportements.		

## Méthode d'évaluation envisagée :

Tableaux de bord quantitatifs par action Complété par une évaluation qualitative des actions : Questionnaire de bilan à compléter par les participants à la fin de l'atelier

Action 4.3	Vaccination en milieu scolaire

Typologie de l'action	⊠ Nouvelle action		
	Structure :	Centre de vaccination de Toul	
Porteur	Personne référente		
Axe stratégique du CLS	AXE4 : SANTE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES JEUNES ADULTES		
Contexte et enjeux locaux	La couverture vaccinale est insuffisante, en région Grand Est comme dans le reste de la France. Face à ce constat, un programme de rattrapage vaccinal en milieu scolaire par un centre de vaccination de Toul, inspiré d'une action menée sur le département de la Meuse et des Vosges est proposé.  Cette action s'inscrit en complémentarité de celle des médecins libéraux du territoire. Ainsi, le centre de vaccination n'a pas la volonté de se substituer au médecin traitant de l'enfant, qui reste le pivot de la prise en charge de la santé de leurs enfants.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 4 : Parcours  1/ faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des adolescents  Objectif 1 Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent  Sous obj. 1.4 Garantir le succès de la politique vaccinale nationale		
Objectifs spécifiques	Améliorer la couverture vaccinale des enfants		
Objectifs opérationnels	- Adapter le dispositif de vaccination expérimenté dans les Vosges et Meuse en milieu scolaire, sur un territoire terres de Lorraine		
Etapes de mise en œuvre – Description	Sous réserve de la validation des établissements concernés, le médecin du centre de vaccination se rend dans les établissements scolaires du territoire Terres de Lorraine pour vérifier les carnets de santé des élèves de CE1, ce niveau de classe correspondant l'âge de 7 ans, soit un an après l'âge habituel du rappel vaccinal.  En début d'année scolaire, les parents sont informés du protocole par courrier, et il leur est proposé de remettre le carnet de santé de leur enfant à l'établissement un jour donné.  Une fois le statut vaccinal vérifié par le médecin du centre de vaccination, une information est remise aux parents, précisant les vaccins non à jour. Les parents ont alors le choix de faire vacciner leur enfant par le médecin traitant ou à l'école, lors du second passage du médecin du centre de vaccination dans l'établissement.  En cas de refus, d'absence ou de contre-indication, une lettre est remise à l'établissement, à destination des parents, expliquant l'importance de la mise à jour des vaccins par le médecin traitant.  Cette action nécessite une bonne collaboration entre l'ensemble des acteurs, tant institutionnels – ARS Grand Est, Éducation nationale – que de terrain – centre de		
Partenaires de l'action	Etablissements scolaires, médecins traitants, Education Nationale, Agence Régionale de Santé, UC-Centre de Médecine Préventive.		
Public visé	Elèves de CE1		
Territoire d'intervention	Ville de Toul : 6 écoles primaires dans un premier temps		
Calendrier prévisionnel	2018/2019 écoles primaires dans un premier temps		

	Budget global prévisionnel		
Financement	Financeurs et montants	ARS via le budget du centre de vaccination de Toul	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
Déterminants de	Système de soins  ☑ Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,) ☑ Efficacité et sécurité		
santé visés	Mode de vie  ☑ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  Nombre d'écoles vues / aux écoles ciblés Nombre de classes vues Nombre de carnets de vaccination vus (et % par rapports aux élèves ciblés) Nombre d'enfants non à jour de leur vaccination (et % par rapports aux enfants vus) Nombre d'enfants vus (et % par rapports aux élèves ciblés) Temps de travail effectif (et % rapport à temps prévu) par professionnels Satisfaction des professionnels des professionnels et des parents  Indicateurs de résultat : Nombre d'enfants vaccinés (% par rapports aux enfants vus,% par rapports aux enfants non à jour) Nombre de vaccinations réalisées Typologie des vaccins pratiqués Nombre d'enfants à jour à l'issue de l'action (% par rapports aux enfants vus,% par rapports aux enfants non à jour)		

Typologie de l'action	□ Action existante (adaptation, extension)		
Porteur	Structure :	Mission Locale	
	Personne référente	Elise Luthringer	
Axe stratégique du CLS	AXE4 : SANTE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DES JEUNES ADULTES		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	adolescents Objectif 01.1 - Renforcer le et l'adolescent : Mettre en e	1/ faciliter l'organisation de parcours adaptés aux besoins de santé des enfants et des	
Objectifs spécifiques	26 ans, non scolarisé - Renforcer les connaiss	<ul> <li>Améliorer l'accès aux soins et à des actions de prévention pour les jeunes de 16 à 26 ans, non scolarisés et en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle</li> <li>Renforcer les connaissances et compétences (autonomie, prise d'initiative) des jeunes en insertion professionnelle</li> </ul>	
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Mettre en place des actions d'information, de prévention répondant aux besoins identifiés</li> <li>Proposer un accompagnement individuel</li> <li>Effectuer un premier repérage des difficultés et faciliter la mise en place des premières étapes des prises en charge santé pour les publics de la mission locale</li> <li>Assurer des permanences de psychologues auprès des jeunes au sein de la Mission Locale</li> </ul>		
Etapes de mise en œuvre – Description	Pour être au plus proche des jeunes, la mission locale anime 11 permanences délocalisées dans le territoire Terres de Lorraine, ainsi que 2 permanences dans les 2 centres de détention de Toul et d'Ecrouves.  Les actions proposées par l'espace santé de la mission locale sont élaborées en fonction des besoins des jeunes et se déclinent sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs. L'objectif des entretiens individuels est d'apporter une écoute, un soutien, des conseils, des réponses, voire un accompagnement vers le soin.  Autres thématiques abordées :  - Soutien dans les démarches de soins ;  - Accès à une mutuelle ;  - Petit'dej';  - Bilan de santé ;  - Distribution de kit d'hygiène ;  - Atelier théâtre ;  - Intervention d'une socio-esthéticienne,  La mission locale prévoit de faire intervenir une psychologue  Un conventionnement avec le CMP pour une mise à disposition d'une psychologue pour les jeunes est envisagé pour l'année 2019.		
Partenaires de l'action	CTSP, CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles), permanence d'accès aux soins et à la santé (PASS) de Toul, CMP, centre socio culturel, MJC, centre de planification, Région Grand Est		
Public visé	Jeunes Adultes (16 à 25 ar	Jeunes Adultes (16 à 25 ans) en insertion professionnelle et sociale	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Action en continu – projet évalué chaque année		

Financement	Budget global prévisionnel		
	Financeurs et montants	2018 : Région Grand Est	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
		ue, financière, socio-culturelle,) omposantes, prise en compte des conditions sociales)	
Déterminants	Mode de vie  ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)  ⊠ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
de santé visés	Environnement social  ☑ Intégration sociale		
	Contexte économique et politique  La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)		
	Conditions socio-économiques  ☑ Niveau d'éducation		
Y-a-t-il une démarche	⊠ OUI □ NON		
participative associant les citoyens ?	Si oui, de quelle nature ?  ☐ Participation à l'analyse o	des besoins	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  - Nombre d'accompagnements individuels réalisés - Nombre et typologie des actions et ateliers mis en place - Nombre de permanence hebdomadaire psychologue à la mission locale  Indicateurs de résultat :  - Nombre de personnes déclarant avoir acquis des connaissances et des compétences		
	- Typologie des compétences et connaissances acquises par les jeunes - Nombre de jeunes qui ont engagé des démarches d'accès aux droits - Nombre de personnes orientés vers des organismes de soins		

Action 5.1	Développement de l'activité physique sur prescription médicale - Prescri'mouv
------------	--

Typologie de l'action	Nouvelle action     ■     Nouvelle action     Nouvelle action     ■     Nouvelle action     Nouve		
	Structure :	CROS Grand Est	
Porteur	Personne référente	Mme Christ – Mme Barral	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT S	SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION	
	La pratique d'activités physiques, faite de façon régulière et adaptée produit de réels bienfaits sur la santé. Ces activités permettent d'atténuer la souffrance, d'aider à la convalescence voire de favoriser la guérison et de contribuer à réduire la charge médicamenteuse des patients.		
	L'activité physique sur prescription médicale est encadrée par un décret du 30 décembre 2016 qui précise les conditions de dispensation d'une activité physique adaptée aux patients souffrant d'affections longue durée soit 30 maladies qui concernent 10 millions de patients en France.		
Contexte et enjeux locaux	Pour prescrire une activité physique adaptée, le médecin doit remplir un formulaire spécifique où il précise les objectifs thérapeutiques recherchés (par exemple, contrôle du poids, amélioration de la force musculaire, amélioration des capacités cardiorespiratoires, etc.) et les contre-indications propres au patient. Il l'oriente alors vers les acteurs locaux en capacité de mettre en place l'activité physique adaptée dispensée par des personnes ayant une formation spécifique.		
	En grand Est le dispositif mis en place est Prescri'mouv. Sa mise en service sur le territoire ex-lorrain est prévue le 01/03/2019. Le CROS Grand Est en sera l'opérateur pour les départements 54, 55 et 57.		
	Les conditions de réussite pour un développement de l'activité physique sur prescription médicale sont les suivantes :  - une bonne information des professionnels de santé - des éducateurs sportifs formés en proximité - un reste à charge supportable pour les patients		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies		
Objectifs spécifiques	Favoriser la reprise d'une activité physique adaptée pour les patients ayant une maladie chronique ou un facteur de risques cardio-vasculaires  Développer les créneaux d'activité physique adaptée au sein des associations par pathologie		
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Accompagner les associations dans la mise en place d'activité physique adaptée</li> <li>organiser l'interface entre la prescription du médecin et l'APA pour orienter vers les activités adaptées</li> <li>développer les prescriptions</li> </ul>		
Etapes de mise en œuvre – Description	Les opérateurs doivent respecter un cahier des charges afin de proposer une offre homogène dans le Grand Est :  - Recensement de l'offre APA et développement de l'offre associative et sportive  - Sensibilisation aux bienfaits de l'APA et communication de l'offre existante auprès de tous les acteurs (professionnels de santé, collectivités territoriales, associations sportives et d'usagers, grand public,)  - Accessibilité financière de l'offre APA pour les personnes les plus		

	vulnérables socio économiquement  - Suivi des parcours des patients  Etape 1:  - embauche d'un stagiaire Master II PROJTER par le Pays Terres de Lorraine pour faire le recensement de l'offre associative (activité physique adaptée et sport bien être) et des possibilités de développement au sein de chaque association  - cartographie des patients éligibles au sport sur ordonnance pour chaque maladie  Etape 2:  - accompagnement des clubs et des associations dans le développement de créneaux d'activités physiques adaptées et vers la labellisation afin d'accueillir les patients dans le cadre du dispositif régional (formation d'éducateurs sportifs)  - relai des campagnes de sensibilisation et d'information des médecins		
Partenaires de l'action	CDOS, DDCS, GE	SAL 54, ARS, CPAM, Région Grand Est, RLAM	
Public visé	Le dispositif s'adresse aux personnes adultes atteintes :  - d'une affection de longue durée (ALD) : diabète de types 1 et 2 cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)  - d'obésité de grades 1 et 2 ; indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40.  Et souffrant de limitations fonctionnelles modérées ou légères.		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	démarrage au 01/0	03/2019	
	Budget global prévisionnel	Budget global pour déploiement de Prescri'mouv sur	
	Financeurs et montants	l'ensemble du Grand Est : ARS Grand Est , DRJSCS, Région Grand Est Pays Terres de Lorraine pour l'embauche du service civique	
Financement	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	CDOS 54	
	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)		
	Conditions de vie  ☑ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : - recensement des créneaux actuels, approche du potentiel, - sensibilisation et accompagnement des associations - nombre de créneaux d'activité physique adaptée Indicateurs de résultat : nombre de patients accédant à une APA Méthode d'évaluation envisagée :		

Action 5.2	Développement du sport bien être	
Typologie de l'action	⊠ Action existante (adaptation, extension)	
	Structure :	Pays Terres de Lorraine
Porteur	Personne référente	Coordonnateur CLS
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT S	SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
Contexte et enjeux locaux	Le mode de vie actuel est propice à une diminution de l'exercice physique et à une plus grande sédentarisation. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur l'état de santé de la population, avec l'augmentation du nombre de personnes en surcharge pondérale et des facteurs de risque liés à l'hypertension artérielle ou aux maladies telles que le diabète, le cancer et les maladies cardio-vasculaires.  La promotion de l'exercice physique est ainsi devenue au fil des années une priorité de santé publique afin notamment de prévenir les maladies chroniques et la perte d'autonomie.  La pratique sportive et plus généralement d'une activité physique peut aussi être appréhendée positivement à travers le bien-être physique et psychique qu'elle procure aux personnes.  Le développement du sport et des activités physiques est ainsi ressorti comme une priorité de travail dans le cadre des CLS de Terres de Lorraine.  Il s'agira ici, complémentairement et en synergie avec le dispositif de sport sur ordonnance, de mettre sur pied une organisation territoriale efficiente consistant à mettre en relation avec l'offre d'activité physique et sportive du territoire les personnes convaincues par les professionnels de la santé et de l'accompagnement social de l'intérêt pour leur santé d'une activité physique plus importante.  Au-delà des démarches individuelles, les actions en mode collectif (ex : gym adaptée par le centre socio culturel Michel Dinet de Toul, ateliers équilibres par la CCMM) menées par les associations, les établissements sanitaires et sociaux, les collectivités permettant notamment de toucher des publics moins autonomes seront favorisées et encouragées (cf. action 5.4 « Promotion de l'activité : l'affaire de tous! ».)	
Objectifs spécifiques	<ul> <li>Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention</li> <li>Améliorer le bien-être des habitants</li> </ul>	
Objectifs opérationnels	<ul> <li>Développer les créneaux sport bien être des associations et les accompagner dans cette mise en place</li> <li>Sensibiliser et mobiliser les professionnels de santé et de l'accompagnement social</li> <li>Organiser l'interface d'accueil et d'orientation vers les activités physiques et sportives</li> </ul>	
Etapes de mise en œuvre – Description	territoire en tenan personne que les à convaincre des Prendre en compt	proposer une orientation « sur mesure » vers les activités du t compte des besoins, des possibilités et des envies de chaque professionnels de santé et les travailleurs sociaux parviendront bienfaits d'une activité physique.  de en parallèle et en complément les actions en mode collectives r les associations, les établissements sanitaires et sociaux, les

collectivités en particulier (CCMM) auprès des publics vulnérables ou personnes qui se mobiliseront mieux dans le cadre d'une action collective. Prendre appui sur l'expertise sport santé des clubs dont les animateurs sportifs sont formés (tel que ALCTK à Toul) et du GESAL (groupement d'employeur dans le champ du sport). Organiser une réponse en proximité en visant l'échelle intercommunale. Etape 1 : septembre 2018 : recrutement d'un stagiaire par le Pays Terres de Lorraine pour le recensement des créneaux sport bien être existants et les possibilités de développement de nouveaux créneaux Etape 2: élaboration d'un catalogue de l'offre existante sur le territoire Terres de Lorraine et communication aux professionnels de santé et aux habitants sensibilisation et mobilisation des professionnels Mise en place d'actions sport-santé autour de la pratique du vélo et de la marche dans le cadre du CIAS de Moselle et Madon, à destination de publics spécifiques (séniors, femmes, actifs, jeunes, publics en précarité...) Etape 3 : mise en place d'un guichet unique et d'une expertise pour assurer l'interface entre les professionnels et les clubs/associations Etape 4 : développement de l'offre dans les zones les plus démunies par un accompagnement des associations et la formation des éducateurs sportifs, la décentralisation d'activités ou la proposition de solutions de mobilité GESAL 54, clubs sportifs, CDOS, DDCS, collectivités territoriales Partenaires de l'action Enfants (7 à 11 ans) ⊠ Adolescents (12 à 15 ans) Public visé Adultes (26 à 65 ans) Personnes âgées (>65 ans) Territoire d'intervention Terres de Lorraine démarrage automne 2018 Calendrier prévisionnel Budget global prévisionnel Financeurs et à rechercher Piste de financement montants Autres ressources mobilisables **CDOS** (Matériel, humaine) Mode de vie Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool. de tabac, alimentation, activité physique, ...) Déterminants de santé visés Conditions de vie Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...) Y-a-t-il une démarche participative associant NON les citoyens?

- recensement des créneaux actuels et des possibilités de chaque association,
- mise en place de l'interface d'accueil et d'orientation
- nombre de créneaux sport bien être proposés

# Principaux indicateurs d'évaluation retenus

#### Indicateurs de résultat :

- nombre de personnes ayant accédé à des activités de sport bien être

## Méthode d'évaluation envisagée :

Action 5.3	Sport en entreprises
------------	----------------------

Typologie de l'action	Nouvelle action	
Porteur	Structure :	Association Parole d'Entreprises
	Personne référente	Jean François Caron
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SAN	TE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
Contexte et enjeux locaux	La pratique du sport en entreprises est connue pour être bénéfique pour les employés en réduisant la sédentarité. Elle peut constituer un cadre incitatif pour un certain nombre de salariés ayant une faible activité physique et donner l'envie de pratiquer un sport dans un autre cadre.  La pratique du sport par les salariés est aussi perçue positivement par les employeurs grâce à ses effets positifs sur :  - l'amélioration de la productivité et de l'esprit d'équipe - la prévention des TMS (troubles musculo squelettiques), - la lutte contre le stress - la diminution de l'absentéisme  Les constats suivants peuvent être faits : - les salariés comme entreprises sont de plus en plus demandeurs - les chefs d'entreprises préfèrent une pratique de l'activité par les salariés à l'extérieur de l'entreprise - des difficultés sont souvent rencontrées pour accéder à des créneaux dans les salles de sport et aux compétences d'éducateurs sportifs  Sur Terres de Lorraine, alors qu'aucune offre de sport en entreprise n'est aujourd'hui recensée, l'association de chefs d'entreprises Paroles d'Entreprises souhaite développer le sport en entreprise auprès de ses adhérents. Elle compte s'inspirer de l'expérience de Dynaform qui accompagne les personnels des entreprises du pôle d'activités Dynapôle de Ludres-Fléville dans leur pratique d'activités physiques et sportives. Elle pourra s'appuyer sur le Comité Départemental du Sport d'Entreprise 54 qui accompagne le développement de cette pratique en Meurthe et Moselle et sur le GESAL 54, groupement d'employeurs qui peut mettre à disposition des intervenants qualifiés.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 03.1 - Amélior	rer la santé au travail : Prévenir les troubles musculo-squelettiques
Objectifs spécifiques	Développer la pratique objectif de préventio Développer l'activité p	
Objectifs opérationnels	Accompagner les associations dans la mise en place de créneaux sport entreprises Mobiliser les entreprises Proposer des créneaux aux entreprises	
Etapes de mise en œuvre – Description	démarche de recenser nouveaux créneaux de Etape 2 : diffusion du l'association Parole d'e	catalogue à l'ensemble des entreprises par l'intermédiaire de

Partenaires de l'action	FFSE, DDCS, GESAL 54, Dynaform			
Public visé	<ul><li>✓ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)l</li><li>✓ Adultes (26 à 65 ans)</li></ul>			
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	(date de démarrage	e, de fin et durée)		
	Budget global prévisionnel			
Piste de financement	Financeurs et montants	DDCS, FFSE, entreprises		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)			
	Mode de vie  ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)			
Déterminants de santé visés	Conditions de vie  ☑ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)  ☑ Condition de travail			
	Contexte économique et politique  La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)			
	Conditions socio-  ⊠ Niveau de rever			
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON			
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :			
	Méthode d'évalua	tion envisagée :		

Action 5.4	Promotion de l'activité physique : l'affaire de tous !
Action 5.4	Promotion de l'activité physique : l'affaire de tous !

Typologie de l'action	□ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine
	Personne référente	Benoit GUERARD, directeur
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION	
Contexte et enjeux locaux	La pratique d'une activité physique régulière, hebdomadaire voire quotidienne est reconnue comme un facteur influent directement et positivement la santé.  La pratique d'une activité physique et/ou sportive par les habitants de Terres de Lorraine sera ainsi encouragée dans le cadre du déploiement du sport santé. Il s'agit d'un axe de travail majeur de chaque CLS.  Ce déploiement repose d'une part sur la mise en place d'un système d'accompagnement individuel et d'orientation des personnes dans le cadre du sport sur ordonnance et du sport bien être, d'autre part sur le développement d'activités physiques et sportives dans un cadre collectif en prenant appui sur les organisations, les lieux et les structures qui mènent déjà des actions et sur celles, nouvelles, qui pourraient le faire à l'avenir.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 3 -: Parcours - Faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS)  Objectif 03.0 - Construire un cadre méthodologique pour développer les actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics en difficulté	
Objectifs spécifiques	Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention  Encourager à l'activité physique des habitants à partir des structures et activités qu'ils fréquentent	
Objectifs opérationnels	Mobiliser les associations, établissements et toutes structures accueillant du public en faveur du développement d'activités physiques et sportives	
	L'action comporte deux dimensions.  D'une part elle consiste à appuyer le développement d'activités physiques et sportives au sein des structures associatives et à caractère social (associations de quartiers, associations d'éducation populaire, structures médico-sociales). Pour partie il s'agira de valoriser et contribuer à poursuivre ce qui existe. Pour l'essentiel il s'agira de mobiliser de nouvelles organisations en les sensibilisant au rôle direct et indirect qui peut être le leur, en définissant les actions qui peuvent être conduites, en les aidant à réunir les moyens pour mener ces actions, suivre et évaluer les résultats.  Ces actions peuvent être de trois ordres :	
Etapes de mise en œuvre – Description	la promotion d'a moyens financiers de petits groupes aux déplacements  D'autre part elle vise à fa direction des publics vulne activités sportives au seir cours gym équilibre senic	ctivités qui impliquent un effort physique, activités ne nécessitant pas d'importante logistique ni de s ni même d'encadrement (accompagnement à l'émergence en autogestion (marche, vélo, petite randonnée), incitation

Partenaires de l'action	Fédérations d'éducation populaire, établissements sanitaires et sociaux, associations de loisirs, mission locale, centre socio culturel, DDCS, MSA Lorraine, ASEPT Lorraine, mutuelles.		
Public visé	<ul><li></li></ul>		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Démarrage au 1er semestre 2019 jusqu'	à 2022.	
	Budget global prévisionnel		
Financement	Financeurs et montants		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
Déterminants de santé visés	Mode de vie  ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)		
	Conditions de vie  Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI		
Deinging	Indicateurs de processus : Nombre de structures sensibilisées / nombre de projets accompagnés		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat :		
	Méthode d'évaluation envisagée : Méthodologie à définir par le groupe d'appui sport santé Terres de Lorraine		

Action 5.5	Mobilier urbain pour développer l'activité physique des habitants
------------	---

Typologie de l'action		
Porteur	Structure :	Communes
	Personne référente	service des sports
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT	SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
Contexte et enjeux locaux	L'inscription du sport en ville fait partie intégrante des modèles urbains mondialisés. Le développement des sports urbains est révélateur d'une nouvelle logique de consommation des sports et des loisirs.  La pratique du sport en ville évolue avec de nouveaux sports urbains : la gymnastique urbaine, la musculation de rue, la grimpe urbaine.  Ce sont de nouvelles possibilités de pratiques sportives en proximité des lieux de résidence et de travail des habitants.  Les installations en accès libre constituent également des possibilités de pratiques sportives gratuites aux personnes à faibles ressources et contribuent à renforcer l'offre d'équipements normés.  L'organisation d'évènements sportifs et ludo-sportifs qui peuvent y être associés participent pleinement à la valorisation du sport en ville.  Les initiatives prises par les collectivités dans ce domaine doivent être valorisées et encouragées. Elles devront pour produire tous leurs effets s'accompagner d'actions de sensibilisation et de formation des éducateurs sportifs à l'usage de ces agrès.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	⊠ Pas de lien direct avec le PRS	
Objectifs spécifiques	Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention  Mettre en place du mobilier urbain pour inciter à l'activité physique des habitants	
Objectifs opérationnels	Suivre l'expérience de Toul, partager les enseignements avec les autres collectivités, le cas échéant assurer le transfert d'expérience Organisation d'évènements sportifs urbains	
Etapes de mise en œuvre – Description	La ville de Toul a mis en place du mobilier urbain pour le développement de l'activité physique en juillet 2018 Un premier bilan des pratiques permettra d'en tirer des enseignements et de dégager les bonnes pratiques en vue d'autres implantations sur le territoire Terres de Lorraine Le CLS sera force de proposition pour développer le sport urbain au travers de proposition d'évènements sportifs et ludo-sportifs	
Partenaires de l'action		
Public visé	<ul> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> <li>☑ Personnes âgées (&gt;65 ans)</li> </ul>	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	(date de démarra	age, de fin et durée)
Financement	Budget global prévisionnel	

	Financeurs et montants	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Mode de vie  ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)	
Déterminants de santé	Conditions de vie  ⊠ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)  ⊠ Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire)	
visés	Contexte économique et politique  ☑ Adaptation aux besoins de la population ☑ La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)	
	Conditions socio-éco ⊠ Niveau de revenu	onomiques
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
	Indicateurs de processus :	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus		at:
	Méthode d'évaluation	n envisagée :

Action 5.6	omotion de la qualité dans la restauration collective : jeter moins manger mieux
------------	---

Typologie de l'action	⊠ Action existante (ac	laptation, extension)
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine
Porteur	Personne référente	Peggy Dangelser, chargée de mission Leader
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANT	E, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
Contexte et enjeux locaux	gaspillage au cours de Dans le cadre du proje d'autres types d'établis	, les collèges ont été précurseurs dans la lutte contre le s dernières années sous l'impulsion du Conseil départemental. t alimentaire territorial, le pays Terres de Lorraine ouvre l'action à sements et l'étend dans ses objectifs à des démarches en matière de qualité des repas.
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	⊠ Pas de lien avec le	PRS
Objectifs spécifiques	jeunes et des person Réduire le gaspillage a	entation saine auprès des habitants, notamment auprès des nes en situation de précarité ilimentaire et améliorer la qualité des repas (qualité nutritive, des productions locales, environnement du repas) servis dans tents.
Objectifs opérationnels		établissements en 2018/2019 dans une démarche de réduction lioration de la qualité de l'alimentation
Etapes de mise en œuvre – Description	d'amélioration de la q RHD à partir des écc Chaque établissemer organisations) avec En 2017 et 2018 5 éta Hôpital, 1 ESAT, 2 péri professionnel dans la r d'un plan d'action pers La méthodologie intègr qui permettent aux pro partager des bonnes p En 2018/2019, l'action nouveaux établisseme enclencher au 4ème trim	de l'action consiste à engager des processus vertueux ualité de l'alimentation dans les établissements proposant une promises générées par la réduction du gaspillage alimentaire. In est invité à interroger ses pratiques (achats, process, l'appui d'un ingénieur conseil spécialisé.  blissements des secteurs sanitaire et social et de l'éducation (1 scolaires, 1 EHPAD) ont bénéficié d'un accompagnement éalisation d'un diagnostic (incluant des pesées) et la construction onnalisé.  Te des temps collectifs de formation et de partage d'expériences fessionnels de sortir du contexte propre à leur établissement, de ratiques et de se relier à une dynamique territoriale.  Te est reconduite donnant lieu à un appel à candidature à de ints de Terres de Lorraine en vue d'un accompagnement à nestre 2018. Une attention plus forte sera portée dans cette qualité nutritive et gustative des repas.
Partenaires de l'action		ant une restauration collective (hôpital, périscolaires, EHPAD, es de communes, ville de Toul, syndicat mixte du grand Toulois.
Public visé	□ Jeunes enfants (0 à     □ Enfants (7 à 11 ans     □ Adolescents (12 à 1     □ Jeunes Adultes (16     □ Personnes âgées (2)	) 5 ans) à 25 ans)
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	

Calendrier prévisionnel	2018/2020	
	Budget global prévisionnel	25 000 € / an
Financement	Financeurs et montants	Etat (TEPCV), LEADER, pays Terres de Lorraine,
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Investissement des équipes de restauration et de direction des établissements partenaires
	Conditions de vie  ☑ Accès aux ressources he éducatifs, alimentation)	ors services de santé (logement, loisir, services sociaux et
Déterminants de santé visés	Environnement social  Intégration sociale	
	Contexte économique et p  ⊠ Adaptation aux besoins	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
	Indicateurs de processus méthodologie du projet, out nombre d'établissements pa	ils de transfert d'expérience.
Principaux indicateurs d'évaluation retenus		à l'issue de l'accompagnement, mobilisation au sein des ticipation aux temps collectifs
		risagée : questionnaires de satisfaction, réunion de bilan de la mise en œuvre des plans d'action à N+1

Action 5.7		« Se nourrir lorsqu'on est pauvre »
Typologie de l'action	Action expérimentale	☑ Action existante (adaptation, extension)
Porteur	Structure :	ATD Quart monde et Pays Terres de Lorraine
Porteur	Personne référente	Magali Ramel / Benoit Guérard
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE	, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
Contexte et enjeux locaux	représente l'acte de se ressenti et de l'analyse lumière les incidences social de la nourriture. Sont développées les controliques, difficulté de situations d'urgence aliminourrir les nourrissons et du plaisir alimentaire face à ces difficultés : in saine et équilibrée, in professionnels de san messages nutritionnels et Plusieurs préconisations sur les stratégies et les au moment d'engager utilier de la control de l	n Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2017, les élus de Terres de sitionner la question de l'accessibilité sociale à une alimentation de

et de qualité pour tous. Dès le démarrage d'un projet alimentaire territorial, il s'agit de montrer qu'il peut être facteur d'inclusion sociale et citoyenne.

action dont l'objet est de construire un cadre favorable au développement d'initiatives et à l'émergence d'un système alimentaire garantissant un accès à l'alimentation digne, durable

L'étude action engagée sur Terres de Lorraine n'a pas, jusqu'à présent, abordé de manière directe les enjeux liés à la santé. L'engagement de deux CLS est l'occasion d'intégrer la dimension santé dans la démarche territoriale qui est enclenchée. Il offre l'occasion d'envisager une réflexion spécifique et de pré identifié des voies à explorer avec les acteurs intéressés dans une seconde étape de la démarche

### Lien avec le projet régional de santé (PRS)

Pas de lien direct avec le PRS Mais en phase avec le PNNS

# Objectifs spécifiques

# Promouvoir une alimentation saine auprès des habitants, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité

Favoriser l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité et permettre l'inclusion sociale et citoyenne

Répondre aux recommandations du Haut conseil de santé publique concernant la politique nutritionnelle de santé publique en France. Il préconise de ne pas se fonder exclusivement sur les déterminants individuels des comportements alimentaires, mais intervenir aussi sur l'environnement social, économique et sociétal. L'enjeu est d'agir sur l'environnement pour que le choix de santé des individus puisse devenir plus aisé pour tous, notamment les populations les plus défavorisées ». <sup>1</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> (HCSP, « Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France, PNNS 2017-2021, Paris, sept 2017, pp. 7, 17, 23)

Objectifs opérationnels	1/ Poursuivre les démarches entreprises dans le cadre de l'expérimentation « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » depuis fin 2016, et les inscrire dans le cadre du contrat local de santé. Des projets dans la démarche s'étendent progressivement notamment pour améliorer l'offre alimentaire (projet de l'achat groupé, des jardins nourriciers), pour améliorer les conditions d'accès à l'alimentation (co-formation « Et si nous parlions ensemble d'aide alimentaire »), et pour améliorer les capacités d'agir des personnes sur leur environnement alimentaire (via la constitution progressive d'un laboratoire d'usage et d'un conseil consultatif d'organisme et de personnes)  2/ Approfondissement et expérimentations sur les moyens de décliner le volet de prévention, d'éducation et de promotion à la santé du PNNS et les objectifs de santé publique quantifiés, de façon non stigmatisante et culpabilisante. Quatre sujets (non exhaustifs) ressortent:  - Les messages de prévention et d'information - Les relations avec les professionnels de santé sur ces sujets - L'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes mères - L'alimentation des enfants  Cela revient à avancer sur la déclinaison du point 8 de la Charte de l'expérimentation (nutritionnel et culinaire) et permettre un choix éclairé pour tous en s'adaptant et respectant les réalités de chacun ».
Etapes de mise en œuvre – Description	<ul> <li>a. Concernant objectif opérationnel 1 : poursuivre les différentes actions de l'expérimentation « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » sur le territoire et les évaluer en incluant des axes liés au contrat local de santé</li> <li>b. Concernant l'objectif opérationnel 2 : <ul> <li>Constituer un groupe rassemblant professionnels, personnes en situation de précarité alimentaire et chercheurs ayant pour but de travailler en particulier sur le volet prévention, éducation et promotion de la santé du PNNS</li> <li>Prise de contacts et réseau avec les acteurs, instances, chercheurs sur d'autres territoires qui ont une démarche inspirante concernant le volet nutritionnel en l'incluant dans une démarche globale (considérant le rôle nutritionnel et le rôle social de la nourriture)</li> <li>Evaluation des programmes, brochures, actions, etc. déclinées sur le territoire concernant le volet prévention, éducation et promotion de la santé au regard des enjeux susmentionnés.</li> <li>Repérage d'actions et d'expérimentations à promouvoir concernant le message de prévention et d'information, les relations avec les professionnels de santé, l'accompagnement des jeunes mères et femmes enceintes, l'alimentation des enfants, etc.</li> </ul> </li> <li>c. Aboutir à des recommandations, fondées sur les expériences et expérimentations, sur les moyens d'atteindre les objectifs de santé publique quantifiés pour la politique nutritionnelle de santé publique de façon digne et durable pour tous sur le territoire.</li> </ul>
Partenaires de l'action	CCAS de Toul, Centre socio culturel Michel Dinet, CD 54, commune de Neuves Maisons, secours catholique, FRANCAS de Meurthe et Moselle, Croix Rouge de Toul, chantiers d'insertion de la communauté de communes Terres Touloises, chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, producteurs, personnes en précarité
Public visé	<ul> <li>☑ Jeunes enfants (0 à 6 ans)</li> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> <li>☑ Personnes âgées (&gt;65 ans)</li> </ul>
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine
Calendrier prévisionnel	Action en cours - fin de la 2 <sup>ème</sup> année d'expérimentation en décembre 2018 2019 : Approfondissement et expérimentations sur les moyens de décliner le volet de prévention, d'éducation et de promotion à la santé du PNNS

	Budget global prévisionnel	30 000 € (sur 2 ans)
Financement	Financeurs et montants	LEADER / ministère de l'agriculture et de l'alimentation (appel à projet PNA) / pays TDL
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ingénierie du pays TDL, ATD, partenaires du projet
	Mode de vie  ☑ Acquisition de comport alimentation, activité phys	tements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, ique,)
	Conditions de vie  ☑ Accès aux ressources éducatifs, alimentation)	hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et
Déterminants de santé visés	Environnement social Intégration sociale Empowerment (particip	pation des habitants)
	Contexte économique et ⊠ La santé dans les polit politiques)	t politique iques (prise en compte des déterminants de santé dans les
	Conditions socio-écono  ⊠ Niveau de revenu	miques
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI	
Duinaimanus	Indicateurs de processu Méthodologie générale de Nombre de réunions pléni impliqués, nombre de pers	e la démarche ières et de sous-groupes de travail, nombre de partenaires
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	d'acteur (achats groupés :	Indicateurs de résultats des actions conduites par le collectif : volume des achats et nombre de familles / « et si on parlait de tionnaires de satisfaction ?
	<b>Méthode d'évaluation er</b> Evaluation annuelle de la de Lorraine	nvisagée : démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » conduite sur Terres

Action 5.8 « Goûter mon territoire ! Tous ensemble pour bien manger et bouger »
---

Typologie de l'action	Nouvelle actio     ■	n
	Structure :	CNAM ISTNA EDUCATION NATIONALE
Porteur	Personne référente	Bénédicte Oberti, CNAM ISTNA Jean Marc Legretard, principal adjoint du collège de Colombey les Belles et animateur du CESC
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT	SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION
	politiques de san Activité physique, liens entre alime démontrés. Les c et la lutte contre	e l'état nutritionnel de la population constitue un enjeu majeur pour les té publique menées en France. La nutrition, terme associant Alimentation, est un déterminant majeur de protection de la santé et du bien vivre. Les ntation et santé ainsi qu'entre activité physique et santé sont largement omportements favorables à la santé en alimentation et en activité physique et la sédentarité permettent notamment de limiter le développement de niques (obésité, diabète de type 2, cancer, hypertension artérielle).
	par la prévention se maintenir en	e plus de 60 ans et les jeunes représentent deux publics très concernés nutritionnelle. Pour les personnes de plus de 60 ans, il s'agit de les aider à forme en adoptant une alimentation équilibrée et une activité physique s jeunes, la nutrition joue un rôle important dans leur croissance et elle anté.
Contexte et enjeux locaux	Lorraine et dans	e Projet Alimentaire Territorial (PAT) récemment engagé sur Terres de le sud meurthe et mosellan invite à l'ouverture de nouvelles réflexions et à ons pour appréhender les multiples dimensions et enjeux de l'alimentation à la santé.
	inter degrés (1er e qui commencera sport seront des e des établissemen productions local dans les cantine cohérence avec le de santé. Les pr	cion santé et citoyenneté (CESC) du BEF de Toul engage un plan d'action et 2 <sup>nd</sup> ) visant la promotion de la santé et l'apprentissage de la citoyenneté à être mis en œuvre dès l'année scolaire 2018/2019. L'alimentation et le thématiques privilégiées dans le sillage des actions déjà conduites au sein ents dans le domaine du gaspillage alimentaire et de la promotion des es (journées à la ferme de découverte des productions, produits locaux es) avec la volonté de toucher le plus grand nombre d'élèves en es directives ministérielles prônant la mise en place d'un parcours éducatif oblématiques abordées : comment avoir une meilleure hygiène de vie ? en bonne santé ? comment agir en citoyen responsable ?
	l'accompagneme	spécialisé dans les questions de nutrition alimentation à Nancy propose nt de territoires en Meurthe et Moselle à partir d'une méthodologie de ée en Région Occitanie.
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	la santé chez l'en des adolescents,	urs Objectif 01.1 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de fant et l'adolescent : Mettre en œuvre, dans les lieux de vie des enfants et un plan d'actions coordonnées visant leur bien-être et leur développement omie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte personnes âgées
Objectifs spécifiques	des jeun - Promouve favorable - Renforce 60 ans à	voir une alimentation saine auprès des habitants, notamment auprès es et des personnes en situation de précarité oir des comportements nutritionnels (alimentation et activité physique) s à la santé r les capacités des enfants, des adolescents et des personnes de plus de faire des choix éclairés en alimentation et activité physique per les compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de faire des choix éclairés en alimentation et activité physique per les compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de plus de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et et et des personnes de la contribuer au « bien vivre et

#### Mettre en place des ateliers multidisciplinaires en alimentation et activité physique (approche sensorielle, approche environnementale) Réaliser des ateliers d'éducation nutritionnelle développant un sens de la **Objectifs** responsabilité sociale dans un espace de convivialité : respect, tolérance, écoute, opérationnels échanges. Co-construire des ateliers créatifs intergénérationnels entre les personnes de plus de 60 ans, les enfants et les adolescents L'action consiste à accompagner et fédérer des structures éducatives volontaires autour de projets de promotion d'une alimentation saine et durable basé sur la proximité et la mise en relation avec les producteurs locaux : élaboration de plan d'actions « sur mesure» tenant compte des actions déjà engagées et des objectifs poursuivis au sein des structures, des besoins et des spécificités de chaque établissement. Phase 1 Année scolaire 2018/2019 Expérimentation de la méthodologie « Goûter mon territoire » du CNAM ISTNA auprès d'établissements situés à Toul Projet santé et développement durable du CESC : restitution par la présentation d'un exposé de 6 minutes maximum réalisés par tous les établissements participants du bassin le 28 mai 2019 (journée) à l'arsenal de Toul Projet santé et développement durable conférence -débat, présentation des réalisations des élèves à destination de tous les parents et partenaires le 28 mai Etapes de mise 2019 (journée) à l'arsenal de Toul Partage des enseignements avec les partenaires des deux CLS en œuvre -Description Accompagnement par le CNAM ISTNA du CESC dans la préparation des actions 2019/2020 Phase 2 Année scolaire 2019/2020 Accompagnement de 5 à 10 structures éducatives partenaires du CESC du BEF de Toul : définition du plan d'action, appui à la réalisation des actions, interventions au sein des établissements Prise de contact avec le CESC de Nancy en vue d'un élargissement au bassin de santé Moselle Madon/Pays du Saintois et préparation d'un plan d'action 2020/2021 Phase 3 Année scolaire 2020/2021 Accompagnement de 5 à 10 structures éducatives partenaires : définition du plan d'action, appui à la réalisation des actions, interventions au sein des établissements sur chacun des deux bassins de formation et de santé Phase 1 : CNAM-ISTNA, CCAS, Résidence séniors de Douzain ; Établissements (école de la Sapinière, collège Croix de Metz, IME Georges Finance; Mairie de Toul, Ludothèque + ASV; Producteurs locaux (Vergers du Cotaux, 2 trufficulteurs); Intervenants locaux Partenaires de (Professionnel APA, Chefs de cuisine, Oxygem); CTPS l'action Phase 2 et 3 : CNAM-ISTNA, Education nationale /équipes pédagogiques et éducatives des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et professionnel, de l'enseignement adapté, CCAS, agriculteurs et autres structures où il y aurait une volonté. ☐ Jeunes enfants (0 à 6 ans) Enfants (7 à 11 ans) Public visé Adolescents (12 à 15 ans) Personnes âgées (>65 ans) Professionnels: agriculteurs **Territoire** Ville de Toul, bassin éducation et formation de Toul, Terres de Lorraine d'intervention Calendrier cf phasage ci-dessus prévisionnel 17083 € Septembre 2018 - Juillet 2019 - 11 mois Budget global prévisionnel Financement à évaluer et à rechercher pour le déploiement **Financement** 7000€ - Conférence des financeurs du DPT 54 Financeurs et 7083€ - ARS Délégation territoriale 54 montants - CARSAT Nord-Est 1500 €

		- DRAAF 1500 €
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Prestations en nature bénévoles Dons en nature, salles, produits
Déterminants de	Mode de vie  ⊠ Acquisition de de alimentation, activi	comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, ité physique,)
santé visés	Environnement s  Empowerment	ocial (participation des habitants)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI	
	rendus des réunic d'une approche	ocessus:  u processus et des actions sera assurée par la réalisation de comptes ens entre les partenaires. Le suivi des actions sera réalisé dans le cadre quantitative : nombres d'activités réalisées, acteurs concernés, eloyée (tableau de bord à remplir).
		ivité mise en place, des fiches d'évaluation seront proposées aux x participants : type, intérêt, réalisation, nombre de participants,
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	personnes de 60 a des perceptions (Practice) entre le des participants es évalué le lien socia En fin de projet a seront menés aux difficultés rencontre la notoriété, l'acce améliorer. Tous	sultat:  e l'impact du projet année 1 sur les enfants et les adolescents et sur les ans et plus est menée. Il s'agit de comparer l'évolution des connaissances, et des comportements (Analyse KABP: Knowledge, Attitude, Beliefs, démarrage du projet (T0) et la fin (T1). Par questionnaire, la satisfaction et évaluée. Par une approche qualitative (focus groupe), il est également al entre les participants et l'entraide entre pairs.  Innée 1 (2018/2019), des entretiens semi-directifs et des focus groupes près de tous les partenaires du projet autour des points positifs et des rées, de l'atteinte des objectifs fixés. Cette évaluation permet de mesurer ressibilité, l'atteinte des groupes cibles, les points positifs et les points à les entretiens sont retranscrits et analysés à l'aide du logiciel extuelle Alceste de manière à comparer le discours des personnes

Action 6.1	Sensibilisation et mobilisation des collectivités locales sur la lutte contre l'habitat indigne
------------	--

Typologie de l'action		ation, extension)
Axe stratégique du CLS	AXE6 : SANTE ET ENVIR	ONNEMENT
Lien avec le projet régional de santé (PRS)		s al Santé Environnement (PRSE) : de travail favorable à la santé
Porteur	Structure :	Communautés de communes
Torteur	Personne référente	
Objectifs spécifiques	indigne et non décent	a coordination des acteurs autour des situations d'habitat ent global des personnes vivant dans un habitat indigne.
Objectifs opérationnels	la conduite à tenir face à ur	s de sensibilisation auprès des élus et agents des collectivités sur ne situation d'habitat indigne. rés dans l'organisation transversale pour la gestion et le habitat dégradé
Etapes de mise en œuvre – Description	collectivités en matière d'ex le repérage de l'ha la répartition des co l'orientation et l'acc les risques sanitair les moyens technic Le PDLHIND peut accompa la mise en œuvre d'une org	tion proposées visent à développer et renforcer l'action des opertise et d'intervention en abordant : bitat indigne et insalubre, les procédures et outils de signalement compétences entre niveaux communal et préfectoral compagnement des situations es encourus dans l'habitat ques de prévention pouvant être mis en œuvre, agner les collectivités (échelles communale et intercommunale) à ganisation permettant de traiter les situations d'habitat dégradé en ques et accompagnement de l'occupant (partage d'organisation res, outils,)
Partenaires de l'action		e contre l'habitat indigne et non décent (PDLHIND) : CAF, départemental, ADIL, association des maires
Public visé	Elus et agents des commu Lorraine	nautés de communes et des communes du territoire Terres de
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	2019-2020	
	Budget global prévisionnel	
Financement	Financeurs et montants	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Déterminants de santé visés	éducatifs, alimentation)	ors services de santé (logement, loisir, services sociaux et e (air, sol, eau, aménagement du territoire)

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :  - Nombre de collectivités sensibilisées - Nombre de personnes sensibilisées - Nombre de dossiers traités directement par les maires - Nombre de signalements transmis au PDLHIND - Organisation mise en oeuvre  Indicateurs de résultat : - Nombres de foyers et personnes soustraites à des logements indignes ou insalubres

Action 6.2 Air intérieur : soutien des communes pour la mise aux normes des équipements
---

Typologie de l'action	Nouvelle action     ■	
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine
Porteur	Personne référente	Laurent VOGEL
Axe stratégique du CLS	AXE6 : SANTE ET ENVIRONNEMENT	
Contexte et enjeux locaux	appareils à combustion, r vernis) Les enfants sont plus ser de l'air intérieur peut entr terme tels que la congest allergiques, de l'asthme, nausées. Dans les pays industrialis grande partie à l'école.  La loi portant engagemer surveillance de la qualité sensible. Les établissemen garderies); • les centres de loi • les établissemen second degré  Un décret du 17 août 201 maternelles, élémentaires établissements d'enseign  Dans le cadre de la déma Lorraine porte une missic Cette mission a pour but et d'accompagner les col	Its d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du la fixé les échéances suivantes : 1 <sup>er</sup> janvier 2018 pour les écoles set crèches, 1er janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les nement.  Carche de Territoire à Energie Positive (TEPOS), le pays Terres de lon de conseil en énergie partagé (CEP) dédié aux collectivités. de réaliser un état des lieux énergétique du patrimoine communal lectivités dans leurs projets de rénovation énergétique. Un lission aux enjeux de la qualité de l'air intérieur sera expérimenté
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 2 : Un cadre de vie e	RS nal Santé Environnement (PRSE) : et de travail favorable à la santé re qualité sanitaire des bâtiments
Objectifs spécifiques	Améliorer la connaissance et les savoir-faire des élus et agents des collectivités sur la qualité de l'air intérieur Réduire les risques sanitaires liés aux pollutions de l'air intérieur Informer les communes de leurs obligations et les mettre en situation d'enclencher les réponses adaptées à leur situation	
Objectifs opérationnels	réglementaires et les aide	au d'information aux communes sur leurs obligations er dans la mise en relation avec les intervenants compétents pour ntervention (campagne de mesure des polluants)
Etapes de mise en œuvre – Description	des 154 communes de T POSITIVES » organisé e Cibles : communes posse	ation à destination des élus municipaux et responsables techniques erres de Lorraine dans la cadre de l'évènement « ENERGIES n novembre 2018. édant des établissements ERP concernés en 2018 et 2020 èglementaires (évaluation des moyens d'aération) et

	recommandations en vue	de l'enclenchement d'un plan d'action par les collectivités	
	concernées Intervenant : ATMO Grand		
	Organisation : service CE	P du pays Terres de Lorraine	
	Prolongements : enclenchements de campagnes de mesures des polluants, réflexion et positionnement sur l'intégration d'un premier niveau de conseil pérenne à la mission CEP, formation du CEP.		
Partenaires de l'action	ATMO GRAND EST / DRI	ATMO GRAND EST / DREAL (à confirmer)	
Public visé	<ul><li>☑ Professionnels</li><li>☐ Autre (Précisez) : Elus</li></ul>	et agents des collectivités	
Territoire d'intervention	Territoire Terres de Lorrai	ne	
Calendrier prévisionnel	Démarrage : novembre 20	018	
	Budget global prévisionnel	1000 € environ	
Financement	Financeurs et montants Pays/ TEPCV ADEME		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)  Ingénierie de conception et animation		
	Conditions de vie  ☐ Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire) ☐ Condition de travail		
Déterminants de santé visés	Environnement social  ☑ Normes et climat social		
	Contexte économique et politique   La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<ul> <li>Indicateurs de processus :         <ul> <li>Ouverture de la mission CEP à une mission de sensibilisation et d'information des communes aux enjeux et dispositions réglementaires relatives à l'air intérieur.</li> <li>Nombre de réunions à l'attention de la cible, nombre de communes informées.</li> </ul> </li> <li>Indicateurs de résultat :         <ul> <li>Nombre de plans d'actions</li> <li>Nombre d'établissements ayant fait l'objet de campagnes de mesures de polluants</li> </ul> </li> </ul>		
	<b>Méthode d'évaluation en</b> pilotage de la mission CEI	nvisagée : bilan avec les communes dans le cadre d'un comité de	

Action 6.3	Développement des interventions du Conseiller Médical en Environnement Intérieur (C.M.E.I.)
------------	---

Typologie de l'action	□ Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	AP3A
Forteur	Personne référente	Monique GUILLASO
Axe stratégique du CLS	AXE6 : SANTE ET ENVIRONNEMENT	
Contexte et enjeux locaux	l'environnement joue un r contribuer au développem principaux facteurs de risc fumée de tabac, tandis qu du smog et de l'exposition Les conseillers en environ populations souffrant d'af conseils personnalisés aux la qualité de leur environne	nement intérieur (CEI) jouent un rôle essentiel auprès des fections respiratoires et/ou allergiques. Ils apportent des c patients, suite à une prescription médicale, pour améliorer
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 01.7 - Maîtriser les risques environnementaux : Renforcer l'intervention de conseillers en environnement intérieur Lien avec le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) : Axe 2 : Un cadre de vie et de travail favorable à la santé Pérenniser, promouvoir et développer l'activité des CMEI en région Grand Est	
Objectifs spécifiques	Améliorer la connaissance et les savoir-faire des publics sur la qualité de l'air intérieur  Eviter les aggravations et récidives de pathologies liées à une dégradation de l'air intérieur  Renforcer les liens entre les acteurs sur le Territoire de Lorraine (professionnels de santé, organismes publiques, communes, associations)	
Objectifs opérationnels	Communiquer sur les missions et modalités d'action du C.M.E.I., notamment auprès des professionnels prescripteurs Participer à des actions liées au thème de l'amélioration de l'air intérieur	
Etapes de mise en œuvre – Description	Il s'agit de développer la communication sur les missions du CMEI afin de mobiliser cette offre d'accompagnement en direction des personnes particulièrement sensibles aux sources de contaminations de l'air intérieur afin d'agir sur les comportements en matière de renouvellement de l'air intérieur.  Cette communication s'appuie sur des personnes relais sur le territoire Terre de Lorraine (coordonnateur CLS, association de médecins) via l'envoi de brochures de présentation de l'activité de l'association AP3A et des réunions d'information.	
Partenaires de l'action	Les professionnels de sant	é
Public visé	Professionnels	ctions respiratoires et/ou allergiques gues, médecins généralistes, médecin PMI)
Territoire d'intervention	Territoire Terres de Lorraine	
Calendrier	2019/2020	

prévisionnel		
Budget global prévisionnel		
Financement	Financeurs et montants	ARS (CMEI)
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
	Système de soins  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle,)  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)	
Déterminants de santé visés	Mode de vie  ☐ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,) ☐ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie ⊠ Environnement physique	(air, sol, eau, aménagement du territoire)
	Contexte économique et politique  ☑ Adaptation aux besoins de la population	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	□ OUI ⊠ NON	
	Indicateurs de processus :  - Nombre des professionnels visés dans la communication - Nombre et typologie d'actions de communication utilisées, public visé	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat :  - Evolution du nombre de visites sur le territoire - Nombre de nouveaux prescripteurs	
	<b>Méthode d'évaluation envi</b> Bilan d'activité annuel du CN	

Action 6.4	Maladie de Lyme, mieux connaître et mieux prévenir

Typologie de l'action	Nouvelle action     ■     Nouvelle action     Nouvelle action     ■     Nouvelle action     Nouvelle ac	
Axe stratégique du CLS	AXE 6 : SANTE ET ENVIR	CONNEMENT
	littérature, il apparaît claire la problématique des mala Lyme). Depuis 2015, l'Agence Ré	es environnementales et les données disponibles dans la ment que la région Grand Est est une région concernée par dies transmises par les tiques (et notamment la borréliose de égionale de Santé Grand Est a lancé plusieurs campagnes pilisation auprès du grand public et des professionnels de
Contexte et enjeux locaux	En outre, actuellement et localement (sur l'ante région Lorraine),, toute personr souffrant de symptômes compatibles avec une borréliose de Lyme et ayant ur suspicion d'exposition à cette bactérie (antécédent de piqûre de tique et/ou sérolog positive) peut, à la demande de son médecin traitant, bénéficier des consultation spécialisées proposées par le CHRU de Nancy (3 établissements en France).	
	Alors que la forêt couvre près d'un tiers du territoire, les contrats locaux de santé offrent l'opportunité de faire progresser la connaissance et la prévention au sein de Terres de Lorraine dans ce domaine au cours des années à venir.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 01.4 - Maîtriser les risques environnementaux : Réduire les risques liés au développement des espèces végétales susceptibles de nuire à la santé et renforcer la prévention des maladies vectorielles Lien avec le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Axe 2 : Un cadre de vie et de travail favorable à la santé Lutter contre les espèces invasives et nuisibles pour la santé	
	Structure :	Pays Terres de Lorraine
Porteur	Personne référente	Coordonnateur CLS
Objectifs spécifiques		r les risques et exploiter les potentiels de la forêt s maladies vectorielles, notamment de la maladie de lyme
Objectifs opérationnels	Informer et sensibiliser le g aux piqûres de tique et les	rand public, les jeunes en milieu scolaire sur les risques liés moyens de se protéger
Etapes de mise en œuvre – Description	1) Grand public:  Organiser des actions de sensibilisation à destination du grand public, informer via différents supports de communication, diffuser de la plaquette et de l'affiche de l'ARS,  Programmer un calendrier d'actions informatives: conférences, sorties  Utiliser les canaux d'information des communes: panneaux des communes, bulletins d'information municipaux  Identifier des stratégies pour toucher plus particulièrement les populations à risque: les forestiers, les agriculteurs, les campeurs, les randonneurs et toutes les personnes ayant une activité en plein air  communiquer sur les précautions à prendre en amont et en aval d'une sortie dans les zones fréquentées par les tiques et sur les réflexes à adopter ou encore les gestes à réaliser en cas de piqûre.  Inciter les habitants à participer au programme régional et national de recherches participatives CiTIQUE mis en place par l'INRA, le CPIE Nancy Champenoux, l'ANSES et l'Université de Lorraine.	

	2) Scolaires et jeunes, dont lycée agricole:  - Proposer des interventions dans les lycées agricoles du territoire et les professionnels travaillant en extérieur  - Faire intervenir un professionnel de santé, (expert/référent local), créer une exposition pour délivrer les bons messages consensuels,  - Donner des clés pour ne pas s'exposer aux piqûres de tiques, ou indiquer ce qu'il faut faire en cas de piqûre de tique		
Partenaires de l'action	Associations de randonneurs, animateurs nature, centres de loisirs, associations forestières, professionnels de l'aménagement et des espaces verts (paysagistes,) Professionnels de santé : Médecins, pharmaciens, Milieu scolaire : Education nationale, associations de parents d'élèves ARS, MSA Lorraine, assurance maladie, CPIE de Champenoux, DRAAF, ONF		
Public visé	<ul> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> <li>☑ Grand public</li> <li>☑ Professionnels des secteurs de la forêt</li> </ul>		
Territoire d'intervention	Pays Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Lancement en 2019 Action sur la durée du CLS		
	Budget global prévisionnel	DM : Budget et financement à rechercher pour les actions auprès des jeunes	
Pistes de	Financeurs et montants	ARS - pays (temps coordonnateur CLS)	
financement	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Médecin du Travail MSA Lorraine, CPIE de Champenoux (financements déjà accordés dans le cadre du PRSE3 pour la formation des professionnels de la nature sur l'ensemble du Grand Est)	
Déterminants de santé visés	Mode de vie  ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)  ⊠ Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)		
Suite vises	Conditions de vie ⊠ Environnement physique	(air, sol, eau, aménagement du territoire)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<ul> <li>         ⊠ OUI</li></ul>		
Principaux indicateurs d'évaluation	Indicateurs de processus :  - Nombre et typologie d'interventions mises en place (conférences, formation, diffusion de flyers)  - Nombre de personnes touchées / nombre de personnes prévues  - Nombre de participants au programme CiTIQUE  - Partenariat mis en place  Indicateurs de résultat :  - Nombre de participants affirmant avoir développé de nouvelles connaissances relatives à la prévention des piqûres de tique et de la borréliose de lyme		

Action 6.5	Bien être : renforcer les liens entre les habitants et leurs forêts
Action 6.5	Bien être : renforcer les liens entre les habitants et leurs forêts

Typologie de l'action	Nouvelle action     Nouvelle action	n
	Structure :	Communautés de communes/ pays
Porteur	Personne référente	Benoît Guérard, directeur du pays Terres de Lorraine
Axe stratégique du CLS	AXE 6 : SANTE ET ENVIRONNEMENT	
Contexte et enjeux locaux	personnes de la fe Etats-Unis et en E  Alors que le territoremarquable par s sa qualité (diversison accessibilité ( de loisirs de la formal connus et ser  Le développement Conseil départem de Meine par exer dont les compéter plus forte des acti Lorraine et de ser  Les CLS offrent u	nus en France, les bienfaits thérapeutiques et sur le bien-être des prêt sont aujourd'hui démontrés et de plus en plus identifiés aux Europe.  Dire Terres de Lorraine possède un patrimoine forestier sa dimension avec 45600 hectares (32 % de couverture forestière), té des essences représentative des forêts de feuillus de Lorraine) et forêts à plus de 70 % publiques, espaces dédiés au sein de la zone êt de Haye) sa fréquentation et ses usages par les habitants sont inblent posséder d'importantes marges de progression.  It des interventions de sensibilisation à la nature à (interventions du ental dans le cadre des ENS et de la cité des paysages sur la forêt imple, PNRL au nord du Territoire, communautés de communes inces environnement sont en progression) invite à une intégration ons de découverte de leurs forêts par les habitants de Terres de insibilisation aux bénéfices pour la santé de leur fréquentation.  The opportunité d'expérimenter la possibilité de bénéficier de les retirées d'un rapport régulier à la nature et à la forêt en
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	⊠ Pas de lien av	ec le PRS
Objectifs spécifiques	Exploiter le potent (impact sur le stre	tiel de la forêt pour améliorer la santé et le bien être des habitants ess, l'anxiété)
Objectifs opérationnels	Donner une place plus importante à la forêt dans les animations nature du territoire assurées par les communautés de communes, le Conseil départemental 54 et les acteurs de sensibilisation et de protection de la nature. Chercher à y intégrer la dimension santé (sensibilisation, prévention).	
Etapes de mise en œuvre – Description	Il est proposé dans les deux CLS de Terres de Lorraine de :  - mieux connaître les usages que les habitants ont de la forêt, - expérimenter de premières actions locales croisant forêt et santé (sylvothérapie notamment) - favoriser l'insertion de modules de découvertes de la forêt et d'information sur les interactions entre forêt et santé dans les programmes de sensibilisation à la nature du territoire	
Partenaires de l'action	Conseil départem	ental 54 (Cité des paysages), PNRL
Public visé	<ul> <li>☑ Enfants (7 à 11 ans)</li> <li>☑ Adolescents (12 à 15 ans)</li> <li>☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)l</li> <li>☑ Adultes (26 à 65 ans)</li> </ul>	

	⊠ Personnes âgées (>65 ans)	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	2019/2020	
	Budget global prévisionnel	
Financement	Financeurs et montants	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	
Déterminants de	Conditions de vie  ⊠ Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire)	
santé visés	Contexte économique et politique  La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI	
Principaux indicateurs	Indicateurs de processus : Accompagnement et suivi de la montée en compétence des communautés de communes en matière de sensibilisation à l'environnement.	
d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat :	
	Méthode d'évaluation envisagée :	

### Annexe 4 - Les missions du coordonnateur CLS

#### Assurer la mise en œuvre des CLS

- Mettre en œuvre les orientations des CLS adoptées au moment de leur signature et le cas échéant ajustées par le comité de pilotage en cours de période
- Actionner les moyens nécessaires au démarrage des actions (identifier les porteurs de projets, mobiliser les parties prenantes, organiser des temps de travail collectifs, rechercher les sources de financements...)
- Être force de proposition dans l'actualisation du plan d'actions et susciter des innovations territoriales en identifiant problématiques, opportunités, volontés et attentes nouvelles
- Assurer le suivi technique du contrat local de santé (secrétariat du comité technique et du comité de pilotage, tableau de bord de suivi de la mise en œuvre des actions, ...)
- Préparer l'évaluation annuelle du CLS.

#### Animer et mobiliser dans les CLS

- Être une personne ressource de proximité pour tout acteur impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la démarche des CLS
- Favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs
- Impliquer la population, les usagers, les publics visés par les actions
- Veiller à la mise en cohérence des actions du CLS avec les autres démarches territoriales
- Favoriser la communication autour de la démarche et des actions de CLS
- Participer à la mise à jour au niveau local des besoins de santé de la population

Participer à la déclinaison territoriale de la politique de santé définie dans le PRS Grand Est (relayer les campagnes de prévention ...)

Participer à la diffusion d'une culture de promotion de la santé auprès des acteurs et décideurs locaux

Une coordination et une information régulière sont nécessaires entre le Pays Terres de Lorraine et le chargé de missions CLS de la délégation territoriale de l'ARS, afin de mettre en œuvre l'accompagnement, le suivi du CLS et de son plan d'actions.

# Annexe 5 - Synthèse du diagnostic réalisé en 2016

# 1. Etat des lieux : Recueil de données quantitatives

#### ▶ Le territoire

4 communautés de communes (CC), regroupant 154 communes pour 99 860 habitants

#### La population

- un dynamisme démographique supérieur à la moyenne régionale
- une proportion de personnes âgées de moins de 20 ans plus élevée que la moyenne régionale
- une population vieillissante mais de manière plus modérée qu'en région / hausse plus marquée pour les 60-74 ans
- davantage de familles nombreuses (notamment sur la CC Pays de Colombey-sud Toulois
- moins de familles monoparentales (notamment sur les CC Pays de Colombey-sud Toulois et Saintois)
- 43% des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules
- nouveaux besoins liés à l'augmentation des familles monoparentales et isolement des seniors notamment dans les petites communes

## ▶ emploi – précarité

- taux de chômage plus faible qu'au niveau régional
- proportion de la population bénéficiaire des aides sociales inférieure à la moyenne départementale et régionale : revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation aux adultes handicapés (AAH), couverture maladie universelle complémentaire (CMU-c)
- concentration des situations de pauvreté sur la CC du toulois (quartier prioritaire de la politique de la ville) / zones socialement défavorisées Foug, Toul, Neuves-Maisons, Vézelise

#### ▶ L'état de santé

- Des indicateurs de santé qui s'améliorent mais restent défavorables par rapport au niveau national
- Principales causes de décès : cancers et maladies cardiovasculaires
- Taux de décès liés au cancer (cancers par voie aérodigestives) et à l'alcool significativement plus élevés (particulièrement sur CC Moselle et Madon)
- Taux de mortalité prématurée (décès survenus avant 65 ans) : 23% de la mortalité générale
- Taux de mortalité prématurée évitable : 54% parmi le nombre de décès prématurés / niveau national 45% (significativement plus élevé pour l'alcool et tabac)
- affections de longue durée (ALD) les plus fréquentes : Tumeurs et diabète
- Taux ALD insuffisance respiratoire chronique et cirrhose plus élevés que la région

#### Synthèse de l'offre de soins **Atouts** Points d'attention Offre de premier recours Offre globalement satisfaisante au regard des densités de Territoire dépourvu de professionnels de santé, mais inégalement répartie psychiatres libéraux Densité de médecins généralistes constante depuis 2014 pas de pénurie de médecins généralistes, mais répartition Médecins plus jeunes qu'au niveau départemental et inégale (localisés sur Toul et national Neuves-Maisons mais Densité des infirmiers en hausse depuis 2014 densité plus faible sur Toul) Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) à Flavigny offre médecins spécialistes et en milieu rural : Haroué et Vicherey libéraux concentrée sur CC du Projets de MSP sur Colombey-Les-Belles, Domgermain et Toulois **Allamps** Articulation engagée entre ces projets et les professionnels libéraux au sein d'une communauté santé professionnelle territoriale de santé (CPTS) Réflexion en cours sur création d'une MSP sur Vézelise Offre sanitaire En proximité pour médecine, chirurgie, obstétrique et aire d'attractivité du Centre odontologie (MCO), Soins de Suite et de Réadaptation hospitalier (CH) de Toul plus (SRR), urgences réduite que d'autres sur territoires (9 communes) Poursuite du développement de la chirurgie ambulatoire programmée taux de fuite important des patients du Toulois vers l'offre Développement de la chirurgie orthopédique hospitalière privée et publique Renforcement de l'offre (recrutements médicaux) de Nancy (hospitalisations et Création du pôle commun gynécologie-obstétrique diverses interventions) CHRU/CH Toul / CH Commercy population à plus de 30 mn Structuration de filières dans le cadre du Groupement des urgences sur le secteur de Hospitalier de Territoires (GHT) avec gradation des soins Vézelise Nombreuses coopérations et mutualisations avec le CHRU de Nancy Couverture hospitalisation à domicile (HAD) Filière gériatrique structurée (Equipe mobile gériatrique, unité court séjour gériatrique, consultation mémoire) Soins palliatifs : équipe mobile intra-hospitalière + réseau Nancy Santé Métropole (NSM) à domicile + HAD Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) organisée sur les 2 secteurs Vézelise/Haroué (assurée par les médecins généralistes) et Toulois (SOS médecins + maison médicale de garde)

## Offre médico-sociale pour personnes âgées

- Une offre diversifiée et bien répartie sur le territoire en accueil et hébergement pour personnes âgées
- Des services de coordination et d'aide pour le maintien à domicile des personnes âgées (réseau/MAIA/ CLIC ...)
- Des dispositifs pour la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Taux d'équipement disparate en Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD): secteurs de Toul et Neuves-Maisons à renforcer

Atouts	Points d'attention
Offre médico-sociale pour personnes en si	
<ul> <li>Présence d'organismes gestionnaires d'établissements et services importants</li> <li>Principales déficiences représentées</li> <li>Structures à vocation régionale voire interrégionale</li> </ul>	- Taux d'équipement parfois faible mais proximité du territoire de Nancy
Santé mentale	
<ul> <li>Territoire couvert par deux secteurs psychiatriques (G06 et G07)</li> <li>Centre Médico-Psychologique (CMP) adultes à Toul et Neuves-Maisons</li> <li>Equipe mobile d'intervention psychiatrique (EMIP) : canton de Meine au Saintois / consultations possibles au sein de la MSP d' HAROUE</li> <li>CMP pour Enfants et Ados à Vézelise, Toul et Neuves-Maisons</li> <li>2 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : Neuves-Maisons et Toul</li> <li>Création d'une clinique privée de psychiatrie générale à Toul (installation 2010)</li> </ul>	<ul> <li>Pas de psychiatres libéraux</li> <li>Offre disparate (plus faible sur canton Haroué et Vézelise)</li> </ul>
Toul (installation 2019)  Addictions	
<ul> <li>consultations avancées du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) au CH de Toul</li> <li>problèmes d'addictions aussi pris en charge par CMP</li> <li>permanences du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CAARUD) à Toul</li> </ul>	
(OPAROD) a roui	l I
Prévention promotion de la	santé
Prévention, promotion de la serie de la	santé
<ul> <li>Différents dispositifs en place sur le territoire: PASS, antenne CLAT (Centre de lutte anti tuberculose), centre de vaccination, antenne CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale)</li> <li>Programmes ETP (éducation thérapeutique du patient): Diabètes de type 1 ou 2, surpoids, insuffisance rénale</li> </ul>	
<ul> <li>Différents dispositifs en place sur le territoire: PASS, antenne CLAT (Centre de lutte anti tuberculose), centre de vaccination, antenne CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale)</li> <li>Programmes ETP (éducation thérapeutique du patient): Diabètes de type 1 ou 2, surpoids, insuffisance rénale chronique modérée et addictions</li> </ul>	
- Différents dispositifs en place sur le territoire: PASS, antenne CLAT (Centre de lutte anti tuberculose), centre de vaccination, antenne CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale) - Programmes ETP (éducation thérapeutique du patient): Diabètes de type 1 ou 2, surpoids, insuffisance rénale chronique modérée et addictions  - Environnement - cadre de Qualité de l'eau - Pas de problème majeur  - Baignades:	vie  - Maitrise de la qualité de l'eau à améliorer - Des ressources naturellement vulnérables avec risque de pollutions diffuses ou accidentelles - offre insuffisante : une seule
- Différents dispositifs en place sur le territoire: PASS, antenne CLAT (Centre de lutte anti tuberculose), centre de vaccination, antenne CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale)  - Programmes ETP (éducation thérapeutique du patient): Diabètes de type 1 ou 2, surpoids, insuffisance rénale chronique modérée et addictions  - Environnement - cadre de Qualité de l'eau  - Pas de problème majeur  - Pas de problème majeur  - Baignades: - qualité de l'eau excellente de la baignade de Favières  - Habitat - Fonctionnement spécifique de repérage et de traitement de l'habitat indigne et non décent efficace en place sur CC Moselle et Madon (opérateur unique facilitant le travail partenarial)	vie  - Maitrise de la qualité de l'eau à améliorer - Des ressources naturellement vulnérables avec risque de pollutions diffuses ou accidentelles
- Différents dispositifs en place sur le territoire: PASS, antenne CLAT (Centre de lutte anti tuberculose), centre de vaccination, antenne CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic), CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale) - Programmes ETP (éducation thérapeutique du patient): Diabètes de type 1 ou 2, surpoids, insuffisance rénale chronique modérée et addictions  Environnement - cadre de  Qualité de l'eau - Pas de problème majeur  Baignades: - qualité de l'eau excellente de la baignade de Favières  Habitat - Fonctionnement spécifique de repérage et de traitement de l'habitat indigne et non décent efficace en place sur CC Moselle et Madon (opérateur unique facilitant le	vie  - Maitrise de la qualité de l'eau à améliorer - Des ressources naturellement vulnérables avec risque de pollutions diffuses ou accidentelles - offre insuffisante : une seule baignade - part de propriétaire occupant supérieure à la moyenne dépt de 42% : problématique des propriétaires occupants vieillissants (Zone rurale) - opérateur déployé aujourd'hui sur 1 seul territoire (CC Moselle